

Vol. XV

Numéro 8

LES

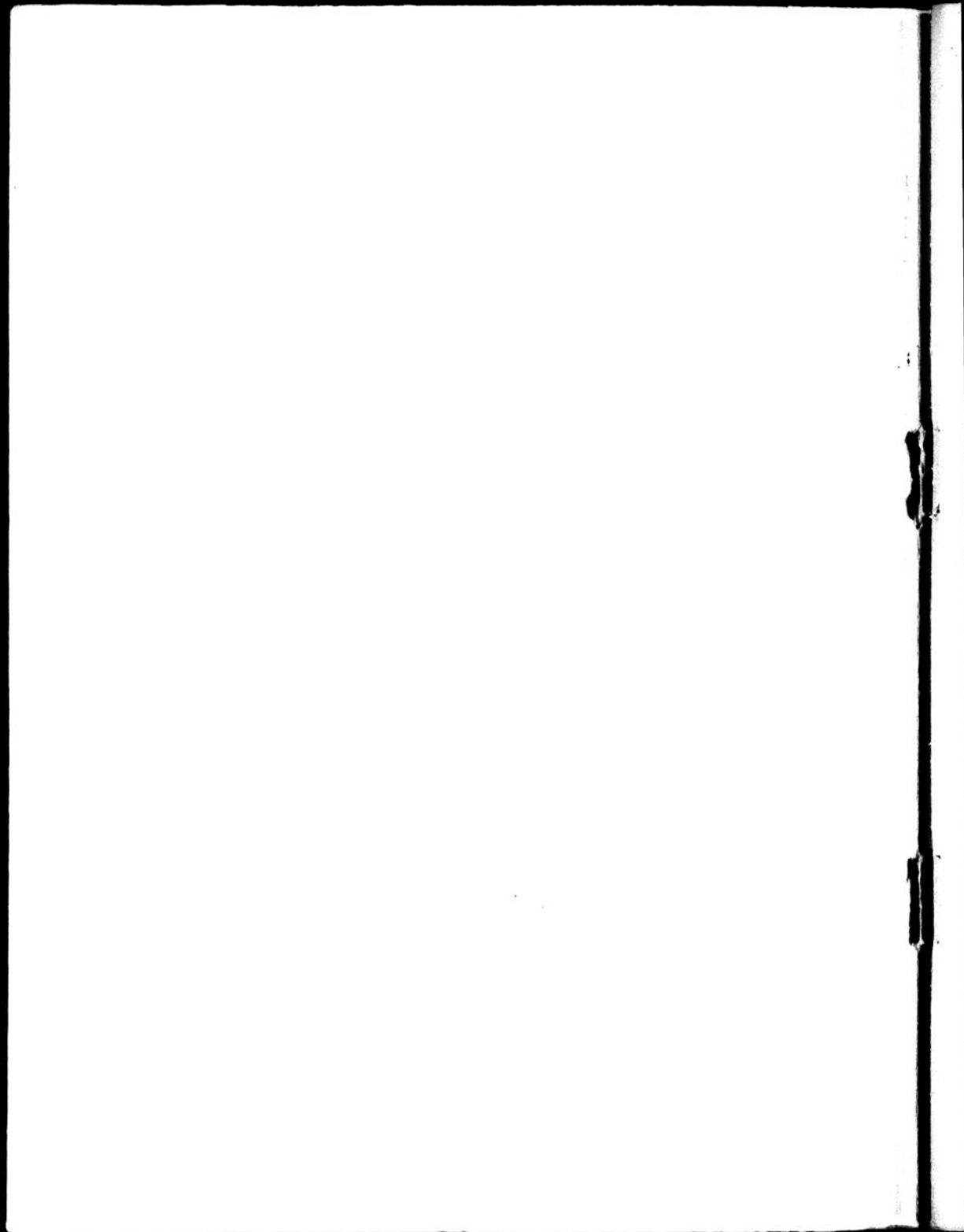
AFFAIRES



Septembre 1943

24c.

Nos réformateurs à l'oeuvre	«La Revue Desjardins»	1
Les sources de pertes dans le travail de bureau	«Méthodes»	7
Cies d'assurance et la Loi du Logement . . .	«L'Action Catholique»	17
La formation des nouveaux employés	Louis-A. Bélisle	20
L'initiative n'est pas rationnée	«L'Information»	23
Le travail, unique base de sécurité sociale . .	«Saturday Night»	25
Un contremaître doit savoir enseigner	Louis-A. Bélisle	32
L'industrie des bluets et des atocas . . .	«Le Progrès du Saguenay»	41
L'industrie chimique du Canada	«Bulletin B. Can. de Com.»	45
La fabrication du cidre	«Le Jour»	52
Pour ceux qui veulent sortir des rangs	Louis-A. Bélisle	56
Les affaires publiques	«Le Lac St-Jean»	59



Les AFFAIRES

Le magazine national des hommes d'affaires canadiens
de langue française.

*Organisation et gestion des entreprises. — Publicité. — Vente. —
Etalages. — Comptabilité. — Psychologie appliquée aux affaires. —
Efficience. — Méthodes de bureau. — Correspondance commerciale. —
Actualités économiques et commerciales.*

REVUE FONDÉE EN 1928
PUBLIÉE A QUÉBEC

SEPTEMBRE 1943

VOL. XV — No 8
188ème LIVRAISON

Nos réformateurs à l'oeuvre

Rodolphe Laplante

Extrait de « La Revue Desjardins », (Québec)

IL y a des individus, incurables optimistes, qui ont la bouche pleine d'un vocabulaire nouveau: la reconstruction économique ou sociale d'après-guerre. Ils ne savent trop quelle forme cela prendra mais ils affirment que dès le conflit en cours terminé, les réformes susceptibles d'améliorer le sort des individus et des masses naîtront comme champignons en terre humide.

Comment les dettes de l'Etat s'acquitteront-elles? Comment les ruraux déracinés se réadapteront-ils au milieu dont ils se sont volontairement exclus ou dont ils ont été contre leur gré extraits?

Ces agriculteurs devenus machinistes retourneront-ils au soc? Ces bureaucrates lancés dans une vie d'instabilité et d'aventure trouveront-ils dans l'après-guerre que leur «collet blanc»

et leur tâche régulière et souvent monotone ont la même poésie qu'avant leur départ ?

Ces désaxés, ces déracinés, reprendront-ils leur tâche au point où ils l'ont quittée, ou des conceptions nouvelles ont-elles germé en leur cerveau ?

Nos dirigeants, ceux qui doivent tracer et préparer la reconstruction sociale et économique de l'après-guerre, ont par devers eux une tâche gigantesque.

Chez nous ?

Pour ramener la question chez nous dans nos paroisses, que se passera-t-il dans votre milieu ?

Vos responsabilités ne sont pas aussi grandes mais elles sont importantes, capitales même pour vos sociétaires. Avez-vous pensé, dans les grandes lignes, aux problèmes qui naîtront de l'après-guerre ? Si votre caisse est située dans un centre industriel et s'il y a chez vous quelques industries dont la prospérité resurgira automatiquement à la fin du conflit, ne serait-il pas opportun d'étudier un programme de construction d'habitations ?

Nous sommes de ceux qui préconisent une administration prudente pendant la prospérité artificielle que nous traversons. Il est manifeste qu'il y aura dégonflement des actifs dès la fin de la guerre. Cependant, les jeunes caisses qui se sont fondées depuis quatre ou cinq ans auront par contre augmenté leurs disponibilités *réelles*. Pour plusieurs d'entre elles, même en tenant compte de la contraction des fonds liquides qui résultera de la diminution de l'embauchage, il y aura des initiatives à prendre, courageuses et prudentes tout à la fois.

Dans les paroisses rurales, ce sera parfois le petit prêt sur reconnaissance de dette qu'il faudra consentir, soit pour outiller à nouveau un cultivateur dont la production a été amoindrie pendant la guerre par suite de la diminution totale ou partielle de sa main-d'oeuvre, soit pour lui faciliter l'achat de ses graines de semence, de ses engrais, d'une bête reproductrice, etc.

En d'autre régions, ce sera un prêt favorisant l'acquisition d'une propriété résidentielle ou

à rendement. Pour d'autres caisses, enfin, plus fortes, à l'actif bien balancé, l'heure sonnera peut-être alors d'aider un fils à s'établir.

Un regard en avant

Parce que les caisses populaires par essence, par définition, en conformité avec leur rôle et leur mission, ne sont pas statiques, elles veulent par leurs dirigeants, à quelque degré qu'ils soient, prévoir la fin du conflit qui met l'univers aux prises. Et la machine ronde continuera d'évoluer et ses habitants de s'agiter à la recherche d'un minimum de bonheur.

Chacun y va de sa suggestion pour l'après-guerre. Craignons les idées subversives si une amélioration du sort des masses ne pointe pas. Il ne faut pas que dans l'économie de l'abondance qui prévaudra alors il y ait, somme toute, plus de souffrance que durant la période de l'économie de la restriction.

Dans son premier discours au Conseil législatif, l'honorable Cyrille Vaillancourt déclarait qu'il y aura place demain pour l'économie coopérative. Il a raison.

La coopération ne règlera pas tout, mais elle offrira sa solution imprégnée de dévouement, d'altruisme, et surtout de charité chrétienne.

Avant d'énoncer ce que nous souhaitons nous-mêmes, lorsque le monde recouvrera sa stabilité économique et sociale, rappelons ici que le vivant journal de la *Jeunesse ouvrière catholique*, numéro de février 1943, préconise pour l'après-guerre «le respect des droits des citoyens». On y réclame aussi «un programme de restauration sociale, basé sur la charité et la justice».

Le porte-parole de ces jeunes ouvriers d'élite revendique le droit au travail, mais précise tout aussitôt: «Si nous voulons que l'ouvrier travaille, nous voulons aussi qu'il vive.» Là se pose l'affirmation que le salaire équitable doit être accordé.

Tout de suite on ajoute qu'à côté du salaire moyen pour famille de quatre enfants, doit s'instaurer le régime des allocations familiales.

La question du logement n'est pas méconnue. On veut la disparition des taudis «qui infectent les populations urbaines

des pires maladies et qui sont des centres de vice commercialisé».

On demande courageusement que soit étudiée la possibilité de doter l'ouvrier de sa maison individuelle. (Un tel projet étonne toujours, tellement nous sommes habitués à vivre dans des cubes éclairés aux deux extrémités. Nous reviendrons sur ce sujet).

Comme il se doit, le porte-parole de la jeunesse ouvrière exprime le voeu que l'association professionnelle jouisse de la faveur populaire, de la sympathie des autorités. Afin de permettre au syndicalisme de recueillir et trier les revendications professionnelles formulées dans un cadre ordonné, mais dans le respect des droits de chacun, il faut prévoir l'avènement de la corporation. Il va sans dire que le programme de la J.O.C. implique aussi le respect de la moralité au travail, dans les loisirs, sur la rue. L'Etat devra accueillir avec bienveillance un tel programme mais, poursuit encore le journal de la J.O.C., «la répartition des richesses est un problème diffi-

cile à résoudre... Une suggestion que nous proposons, c'est l'encouragement par tous les moyens des coopératives et des caisses populaires. Ce sera là un grand moyen de niveler le coût de la vie et de faire baisser le coût de revient des marchandises; car au lieu de porter le surplus des profits pour grossir le capital des millionnaires, il reviendra à chacun de nous proportionnellement.»

Voilà en un raccourci aussi honnête que possible ce que les jeunes ouvriers désirent. Cette pensée et ce programme rejoignent la conception des dirigeants des caisses.

Qu'offrons-nous ?

Quand la guerre prendra fin, nous aurons alors plus de sept cents caisses populaires. Nos sociétaires auront profité de l'afflux de l'argent «réfugié» pendant la période anormale que nous traversons pour solidifier leurs réserves et pour être ainsi prêts demain à répondre aux tâches de reconstruction qui les attendent.

L'espérance la plus positive que nous avons réside dans la

mentalité que nous créons, dans l'idéal que nous insufflons à nos sociétaires, dans la confiance en eux dont nous les imprégnons. Le tout fera d'eux des citoyens plus actifs, plus audacieux, plus entreprenants et, qui plus est, capables de travailler en équipe.

Le deuxième facteur d'encouragement que nous percevons c'est que nous aurons dans presque toutes nos caisses des fonds liquides qui permettront à nos sociétaires de passer allègrement de la prospérité anormale à la dépression qui peut s'ensuivre. Ces caisses suffisamment pourvues pourront s'intégrer dans un programme de reconstruction, d'amélioration, de reconquête.

Il est d'ores et déjà évident que les caisses populaires, unités coopératives par excellence pourront offrir leurs modestes lumières dans l'élaboration de l'économie nouvelle.

Ne serait-il pas opportun que dès maintenant nos caisses étudient quelques-uns des problèmes auxquels elles auront à faire face? Ne serait-il pas à propos qu'elles résument, comme d'autres corps le font ail-

leurs, les suggestions reçues et qu'elles les transmettent soit à leur Union, soit à la Fédération? Certes, il n'y aura aucune formule magique et aucune utopie ne trouvera créance. Les sociétaires épargnants et les coopérateurs en crédit s'ancrent dans l'idée que de leur union inébranlable, de leurs principes vécus et pratiqués, pourront sourdre des réalisations réconfortantes.

L'économie appuyée exclusivement sur le crédit ne sera pas préconisée, pour nous du moins. Il faudra que chacune de nos caisses soit une cellule de réadaptation à la vie civile au bénéfice de ceux qui ont quitté momentanément leur milieu.

Un peuple comme le nôtre devra continuer à tenir la colonisation au premier rang, l'agriculture en honneur, s'efforcer de donner à celle-ci du ton et de la noblesse afin que nos fils et nos filles l'aiment, la servent et la défendent. Encore une fois, si nous ne voulons pas que des troubles sociaux agitent nos classes ouvrières, nos cadres devront diffuser de saines idées économiques et sociales. Il sera de mode, une fois de plus après

la guerre, de se tourner vers le Québec et de lui demander des exemples. Ces exemples, nous les puiserons dans la doctrine catholique dont nous sommes imprégnés, dans le sens social qui en est le corollaire.

Nous ne viserons pas à être uniquement des gérants de coffres remplis d'argent. Notre rôle est plus social, plus humain, plus chrétien et plus fécond.

Il n'est pas trop tôt pour nous employer les uns les autres à l'oeuvre de reconstruction que nous n'avons d'ailleurs jamais cessé de poursuivre depuis quarante-deux-ans, mais à laquelle nous devons donner une amplitude plus forte. Vu la gravité des heures que nous vivons, il est opportun d'affirmer que c'est dans la parfaite connaissance de

notre doctrine, dans l'observance des principes qui nous animent que résident la paix, le bonheur, le salut que nous voulons pour nos populations.

Il faudra de toute évidence revenir sur cette question de la reconstruction sociale d'après-guerre. Nous y apporterons le meilleur de nous-mêmes, et nos sociétés également.

Il reste à chacune de nos caisses à se constituer des équipes d'étude. Ensuite, dans une information généreuse, audacieuse et prudente, sous une direction unifiée, s'élaborera le programme de la reconstruction sociale.

Ne restons pas stagnants et passifs. Ce serait indigne de nous, de notre mission et de nos devanciers.

. Rés. 3-4433

Tél. Bureau 2-5520

ANTONIN F. BELLEAU

**COURTIER D'ASSURANCES
ASSURANCES GENERALES**

Accident — Maladie — Responsabilité publique
Responsabilité patronale — Vie — Feu — Vol — Auto.

Résidence:

**83, B., Ch. St-Foy, Apt. 11
Québec**

Bureau:

**251, St-Joseph : Ed. Bédard
Ch. 313, Québec.**

Les Sources de Pertes dans le Travail de Bureau

Erwin Heinhold

Condensé de « Méthodes », (Paris)

POUR beaucoup de gens encore le travail de bureau est considéré comme travail improductif. Il est donc une charge; les dépenses qu'il occasionne une perte.

Il serait facile évidemment de démontrer le contraire; et que le travail de bureau est l'auxiliaire le plus utile de la production.

Mais n'entrons point dans la discussion. Ce qu'il faut dire c'est que dans bien des cas encore et très fréquemment, d'importantes économies pourraient être réalisées dans l'organisation du travail de bureau.

Il est donc de l'intérêt de tous, aussi bien de ceux qui pensent que le travail de bureau peut être de quelque utilité à la production que de la part de ceux qui estiment que le travail de bureau constitue en tout état de cause et toujours une dépense, de ne pas s'en désintéresser et

de tâcher d'y apporter les remèdes qui conviennent, le plus rapidement possible, en vue justement de diminuer les frais généraux, souvent considérables d'ailleurs, qui grèvent très sérieusement le budget des dépenses d'une entreprise.

Les causes de pertes dans le travail de bureau sont difficiles à reconnaître parce que les opérations du travail dans les bureaux sont généralement mal analysées, et se prêtent difficilement à l'étude. De plus, des habitudes anciennes et un certain laisser aller affaiblissent le jugement nécessaire pour reconnaître les défauts des conditions du travail, comme les déficiences des mesures, des procédés, des installations, etc...

D'une façon générale les questions et les problèmes relatifs au travail de bureau sont très simples à résoudre et s'ils ne l'ont pas encore été jusqu'ici, c'est

qu'on ne les a pas examinés pour que les conditions de ce travail particulier soient étudiées avec toute la rigueur scientifique, qu'il soit chiffré, contrôlé, etc...

Nous allons essayer d'énumérer quelques-unes des causes de pertes ou de dépenses excessives qu'on signale généralement dans les bureaux.

Elle sont évidemment très étroitement liées entre elles, l'une entraînant souvent l'autre. C'est ainsi que nous serons amenés souvent à mentionner certaines d'entre elles sous plusieurs paragraphes de notre études.

L'ordre dans lequel ceux-ci sont présentés n'a donc aucune signification quant à l'importance relative des questions traitées.

I. *Les pertes de temps*

Les pertes de temps au bureau comme à l'atelier sont les plus fréquentes et sont celles auxquelles il faut par conséquent apporter le plus rapidement remède.

Elles ont pour cause, dans la plupart des cas qu'on paie la présence de l'employé et non

point son rendement. L'employé n'a donc aucun intérêt à essayer, à vouloir bien travailler puisque personne ne s'apercevra de son effort.

D'une façon générale, on peut analyser comme suit les pertes de temps.

1. *Retards au début du travail.*
On peut y remédier par des listes de présence, par des horloges de contrôle, par une surveillance exercée par des pointeaux et comme sanctions par des avertissement, des retenues de salaire; et finalement par le renvoi.

2. *Les repos injustifiés.*—Ils sont un mal très fréquent et presque indéracinable. Rien ne peut empêcher un employé de se déranger fréquemment de la place qui lui est assignée, ou de trouver une occasion quelconque pour interrompre son travail. Le remède à cette situation est de maintenir une discipline rigoureuse dans les bureaux; établir une répartition régulière des repos (environ 40 minutes par jour, repos pris bien entendu sur les heures normales de travail, et éventuellement par roulement) assurer une distribution méthodique du travail, veiller à

ce que le travail ne cesse pas avant l'heure convenue; et si possible établir un système de salaire stimulant à primes.

3. *Les méthodes de travail défectueuses.*—Trop de méthodes de travail sont encore en pratique dans les bureaux. La routine et les mauvaises habitudes anciennes ont pris racine et sont difficiles à corriger. Evidemment les employés n'en doivent pas être tenus pour responsables. Mais il convient d'y remédier le plus rapidement possible. Les remèdes sont: plus de précision dans les instructions; une analyse préalable du travail; une étude des temps et une constatation statistique de la durée de chaque travail. Et surtout et avant tout une préparation très soignée du travail avec distinction des travaux accessoires.

4. *Un matériel non appropriée à son but.*—C'est une faute fréquente dans l'organisation des bureaux. Y apporter remède promptement est une condition essentielle de la bonne utilisation du temps de travail. D'une façon générale ni les sièges ni les tables ne sont appropriés au genre de travail auxquels ils ser-

vent. Tous les accessoires du travail de bureau, depuis le pot à colle jusqu'aux machines comptables, doivent être étudiés en vue de leur bonne utilisation; et on doit veiller à leur bonne conservation. On ne tolérerait pas qu'un ouvrier gaspillât son temps dans un atelier en se servant d'outils non convenables, comme on tolère couramment dans les bureaux que le travail se fasse n'importe comment et dans n'importe quelles conditions.

5. *Les mauvaises conditions d'hygiène pendant le travail.*—Beaucoup de critiques seraient à faire sur les mauvaises conditions d'hygiène dans les bureaux. Seuls quelques établissements modèles se sont préoccupés de cette question. Pourtant, c'est surtout le travailleur intellectuel qui, pour donner son plein rendement a besoin d'être placé dans des conditions parfaites, tant au point de vue de l'éclairage que de l'aération, de la température, etc...

On doit lui assurer autant que possible la tranquillité et le silence; la fatigue nerveuse, résultat des mauvaises conditions

d'hygiène est souvent la cause des arrêts dans le travail.

Il faut s'étonner que d'une façon générale les conditions d'hygiène n'aient pas été améliorées, car l'amélioration de ces dernières est facile et peu coûteuse.

C'est ainsi par exemple qu'en réduisant la température quand celle-ci est trop élevée, qu'en améliorant l'éclairage, on n'augmente pas les dépenses, que même bien souvent on apporte des économies en même temps qu'on permet l'augmentation et l'amélioration de la quantité et de la qualité de travail.

II. *Pertes provenant de la mauvaise utilisation des locaux.*

Ces pertes par mauvaise utilisation des locaux sont de deux sortes: pertes provenant d'un mauvais aménagement, pertes provenant de meubles mal appropriés. Les causes sont les suivantes:

1. *Des meubles disproportionnés.*—Il faut remarquer à ce point de vue que les locaux destinés au travail sont de proportions très différentes entre eux.

Les meubles doivent donc être choisis en conséquence des locaux. Ils ne sont pas là pour remplir les bureaux, mais pour rendre des services.

2. *Une mauvaise utilisation de l'espace disponible.*—Il faut veiller à ce que les meubles occupent la bonne place qui leur convient et à ce que l'espace utilisable dans les casiers, les tiroirs, soit toujours parfaitement utilisé.

Le bon moyen pour parvenir à ce résultat pour l'emplacement des différents meubles dans les bureaux, est l'établissement d'un plan dressé d'après les emplacements libres, en vue de fixer à l'avance et de calculer la place qu'occupera chaque chose.

Comme instructions à donner dans ce sens, il est bon que les casiers et les tiroirs ne soient pas trop profonds, et il est à conseiller de faire de temps à autre une visite générale de tous ces casiers. Il n'est pas rare qu'une telle visite mette à jour des documents importants, qui sans cela y seraient restés pendant peut-être des années.

Trop souvent, les fournitures de bureau sont conservées dans des conditions défectueuses, tant pour le papier à lettre, les enveloppes, le papier carbone qui sont placés dans des meubles non convenables. C'est là une cause importante de pertes de fournitures. La même remarque peut être faite au sujet de la conservation des documents. A ce propos, il ne faut pas manquer de faire une distinction entre les documents considérés comme archives qui doivent être conservés soit sur des rayons soit dans des locaux spéciaux.

La mauvaise utilisation de la surface des bureaux entraîne outre une perte de temps, conséquence des détours que les employés ont à faire dans des déplacements, une perte d'énergie, à cause de la fatigue occasionnée par la mauvaise disposition du mobilier dans le bureau.

III. *Pertes de temps par allées et venues*

Ces pertes de temps, qui devraient être facilement évitées, ne sont généralement pas prises suffisamment en considération.

Elles coûtent cependant fort cher à l'entreprise et sont cause de beaucoup de désordre.

Certains bureaux peuvent être comparés à une ruche. Presque tout le personnel y est constamment en mouvement. Certains employés disparaissent de leur place pendant des heures sous des prétextes quelconques et quelquefois même sans prétexte.

Il est évident que dans ce cas c'est l'organisation du travail qui est défectueuse. Cette organisation pêche par les causes principales suivantes:

1. *Discipline insuffisante.*— Comme pour les pertes de temps, les allées et venues sont la preuve d'une violation intentionnelle des règles établies et des instructions données par la direction au personnel. S'il en était autrement, l'employé ne saurait trouver de prétextes pour s'éloigner de sa place aussi facilement qu'il le fait.

Il y a pour remédier à cela une mesure radicale: la défense absolue à l'employé de quitter sa place et l'établissement concomitant d'un service de messagers. On met ainsi en applica-

tion le principe: «Porter mais ne pas aller chercher». Dans les cas nombreux où des économies peuvent être tirées de cette façon de faire, le procédé doit être complété par l'utilisation de moyens mécaniques: chaîne, chutes et autres moyens d'intercommunication.

2. *Outillage de bureau défectueux.*—Il n'y a pas que les grands déplacements qui comptent: les innombrables petits mouvements inutiles effectués au cours du travail se totalisent par un nombre considérable soit de milles parcourus sur les pieds, soit de mouvements inutiles effectués par les mains des employés.

En sont cause, des tables trop hautes ou trop grandes, des classeurs dont les tiroirs sont trop élevés; des casiers trop profonds, des sièges incommodes.

Les recherches psychotechniques ont montré tous les avantages, souvent considérables, qu'on pouvait tirer d'un choix judicieux lors de l'acquisition des divers meubles garnissant un bureau. Ce sont des problèmes que les chefs de bureaux et les chefs de services de mé-

thodes n'ignorent pas, mais auxquels peut-être, ils n'accordent pas toute l'attention désirable.

IV. *Pertes d'énergie*

Celles-ci se produisent aussi bien dans le domaine des choses que dans celui des personnes, et pour un observateur scrupuleux, elles apparaissent depuis les lampes qui restent allumées inutilement, depuis le poêle suralimenté jusqu'aux éclats de voix superflus du chef du bureau.

Observer les pertes d'énergie n'est pas facile. Cependant leur effet psychophysique sur le «moteur humain» et sur son rendement dans le travail est des plus important, et il ne saurait échapper au psychologue averti ou au conducteur d'hommes expérimenté.

Eviter ces pertes d'énergie conduit à une augmentation et à une amélioration du travail produit. A ne considérer que les pertes d'énergie relatives aux personnes, nous citerons:

1. *Des bruits inutiles.* — Les hommes comme les machines produisent souvent dans les bureaux un bruit infernal. Alors

qu'il est si facile de téléphoner sans élever le ton et de parler d'une table à l'autre à voix basse. Pourquoi crier et augmenter le bruit. Il y a certes l'entraînement collectif: un employé commence à parler fort, à crier. Les autres font comme lui. Mais que dire de cette façon de faire? et comment la modifier?...

Tout d'abord, interdire les conversations d'employé à employé; ensuite éliminer dans la mesure du possible toutes les causes matérielles de bruit qui entraînent les pertes d'énergie du personnel: machines trop bruyantes, placées sur des bureaux formant caisse de résonance, fenêtres mal jointes, ventilateurs qui ronflent, portes qui grincent, planchers qui craquent, dallages qui résonnent. Il est facile de remédier à tout cela.

On voit aussi de plus en plus l'installation de locaux spéciaux réservés aux machines anormalement bruyantes; l'aménagement de cabines téléphoniques, etc. . .

On fait aujourd'hui des essais pour combattre le bruit au

moyen de revêtements isolants appliqués sur les planchers et les cloisons. Dans certains pays, en Mandchourie par exemple, on suspend des draps dans les locaux en vue de réduire à l'extrême limite la progression du bruit.

2. *Les causes d'ordre physique.* Ces causes sont très difficiles à déterminer, par conséquent à combattre. C'est aux chefs surtout qu'il convient de maintenir parmi les employés le bon état d'esprit. Sans un bon moral, le personnel voit son effort diminuer dans des proportions considérables.

De nombreux moyens peuvent être examinés dans ce but. Par exemple, il est bon d'empêcher au bureau que des employés vivant en mauvaise intelligence, aient des rapports trop fréquents, en évitant les disputes qui sont une perte d'énergie, aussi bien pour ceux qui y participent que pour ceux qui y assistent.

3. *Gaspillage des forces physiques.*— Dans les travaux de bureau, on peut remarquer de nombreuses dépenses physiques qui se totalisent en fin de jour-

nées par une dépression physique considérable, et qui pourrait être évitée comme par exemple: tirer et repousser sans cesse de profonds tiroirs fonctionnant mal pour y prendre seulement une feuille de papier ou pour consulter une fiche; manutentionner de lourds registres; transporter du matériel alors qu'il pourrait être poussé ou roulé, etc...

Il y a toujours des améliorations possibles pour économiser les forces des employés. Ainsi, pourquoi ne point mettre les réserves de papier dans des caissiers ouverts, utiliser des fiches visibles; des livres à feuilles mobiles ou sur cartes?... Pourquoi laisser subsister des portes qu'on doit ouvrir et fermer à chaque instant alors qu'elles pourraient sans inconvénient être supprimées, au grand avantage du temps et des forces des employés.

V. Gaspillage

Sous ce paragraphe, nous voulons parler surtout du gaspillage des fournitures de bureau ainsi que des pertes de valeur

qui par suite de négligences imputables à la mauvaise organisation du travail de bureau disparaissent de l'entreprise sans que ces pertes puissent être reconnues. Ces pertes sont souvent considérables et on doit apporter toute l'attention désirable pour les éviter. Ce sont:

1. *Les consommations exagérées des fournitures.*—Tout d'abord consommation exagérée de papiers imprimés ou non. Le remède le plus simple dans ce premier cas est de fixer des maxima pour chaque groupe d'employés; et de donner des primes à l'économie—faire des distributions de fournitures peu importantes à la fois — on recommande encore l'usage de crayons porte-mine, porteplume réservoirs. L'unification des types d'imprimés, la normalisation des formats (qui n'est malheureusement pas encore sur le point d'être complètement réalisée).

D'autre part, le plus grand soin doit être apporté dans le choix du matériel, destiné à la conservation de toutes les fournitures.

2. *Les négligences relatives aux mouvements des marchandises.*—

Même si les services du magasin et des expéditions sont bien contrôlés, les pertes peuvent se produire relativement aux marchandises par la faute du bureau.

Par exemple ne pas débiter les fournisseurs de marchandises qui leur ont été retournés, ne pas débiter les clients de marchandises qui leur ont été fournies. «Dans ces deux cas, c'est le hasard qui met le plus souvent la perte en évidence». Porter des crédits trop élevés, appliquer de trop fortes remises, approuver de trop grands rabais sur les livraisons de marchandises.

Tous ces cas sont plus fréquents qu'on ne le croit généralement, et il ne faut pas oublier que les sorties se font avec la complicité d'employés du bureau.

Il faut exercer un contrôle fréquent des marchandises et des documents ainsi que des stocks. Les contrôleurs seront fréquemment changés.

VI. Pertes d'argent

En fin de compte, toutes les pertes que nous venons de si-

gnaler se traduisent par des pertes d'argent, mais il faut encore citer toutes les occasions de pertes qui se font effectivement par sorties d'argent.

1. *Pertes provenant d'erreurs comptables.*—Nous avons mentionné les fautes relatives aux sorties de marchandises, il faut y ajouter les erreurs d'écritures concernant les paiements: les changes, les chèques, les intérêts, les escomptes, les reports et pour les fournisseurs comme pour les clients, les retards dans l'exécution des délais, dans l'envoi des relevés.

L'oubli de compter certains frais, les cessions à des comptes imaginaires, les écritures de banque à des noms d'emprunt, les doubles règlements de factures de fournisseurs. Toutes ces pertes sont combattues par une très stricte séparation entre les services de la tenue des livres et celui des documents, par le contrôle des pièces justificatives avant leur comptabilisation, par la conservation de toutes ces pièces comme papiers de valeur, ce qu'elles sont en réalité.

2. *Pertes d'argent effectives.*—
Quand il n'y a pas un service

spécial de caisse, la manipulation d'espèces se fait au bureau, Il est difficile d'éviter des pertes quand les caisses ou les réserves de timbres-poste sont facilement accessibles. Ces pertes sont relativement minimes. Plus dangereux est le manque de précaution concernant les sommes importantes, par exemple celles destinées aux paies, qui

sont retirées de la banque la veille ou le matin du jour de paie.

On risque alors le vol par effraction.

Enfin, on ne doit pas confier le transport ou la garde d'espèces à des personnes jeunes ou délicates, susceptibles d'être inattentives ou de succomber à une attaque.



DEUXIEME EDITION

Marc Giauque

TECHNOLOGIE D'AJUSTAGE - MECANIQUE

ECOLE TECHNIQUE DE QUEBEC, 1942

En français avec expressions anglaises correspondantes. Format 5 1/4 x 8. Prix.....\$2.00

Contient: 630 pages, 46 chapitres, près de 1000 vignettes, dessins, formules, etc., etc.

Ce traité s'adresse, par ses méthodes pratiques, à tous ceux qui s'intéressent à la mécanique d'ajustage, tels que: machinistes, mécaniciens, techniciens, etc.



ÉCOLE TECHNIQUE

DE QUEBEC

185, Boulevard Langelier, Québec

Construite au cours des années 1910-1911. En opération depuis octobre 1911.

Les compagnies d'assurance et la Loi Nationale du Logement

Roger Vézina

Condensé de « L'Action Catholique », (Québec)

AU cours d'une conférence qu'il prononçait au Palais Montcalm sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, M. Eugène Thérien, gérant du service des immeubles du Trust Général du Canada, reprochait de façon non équivoque, à nos compagnies d'assurance canadiennes-françaises, de s'abstenir, totalement ou à peu près, de remplir un rôle économique d'importance capitale, rôle qu'elles devraient normalement considérer comme une sorte d'obligation sociale à l'égard d'une population qui leur assure une existence profitable.

«Nos compagnies d'assurances canadiennes-françaises, affirmait M. Thérien n'apportent pas le concours et l'aide que pourtant elles reçoivent avec tant de générosité de la part de la population pour résoudre le

problème du logement. Il n'y a aucune raison qui les empêche de suivre le même mouvement que les compagnies anglaises, surtout lorsque le Gouvernement apporte sa garantie jusqu'à concurrence de 20 et même 25% de la totalité des prêts, pourvu qu'ils soient conformes aux dispositions de la loi.»

Les conséquences d'une telle indifférence, presque impardonnable: «On constate à Montréal, ajoute M. Thérien, que dans les quartiers où l'immeuble est possédé presque exclusivement par des Canadiens-français, *le système du prêt fédéral pour la construction de nouvelles bâtisses n'a pu s'appliquer sans de collaboration de la part des compagnies de prêt.*»

«Les brochures explicatives de la loi, distribuées par le gouvernement fédéral, mentionnent treize compagnies d'assurance,

six sociétés de fiducie et une institution de prêt, lesquelles ont conclu des accords avec le ministre des Finance pour faire des prêts sous le régime de la Loi Nationale du logement. Seize institutions ont leur siège social en Ontario, deux au Manitoba et deux dans la province de Québec. Toutes sont à capital anglais.

«Depuis la publication de cette brochure, deux compagnies d'assurance canadiennes-françaises sont venues s'ajouter à la liste des compagnies à capital anglais et nos compatriotes y ont trouvé un avantage intéressant.

«Toutes les autres compagnies de prêts canadiennes-françaises n'ont pas daigné se prévaloir des avantages de la loi. Il est difficile d'expliquer une telle attitude, car la responsabilité des compagnies de prêt ou des autorités locales est à peu près nulle lorsqu'il s'agit d'avances pour un montant ne dépassant pas \$4,000.—Il est triste de constater que, dans notre province, ceux qui auraient pu contribuer au relèvement économique des nôtres,

s'en soient abstenu. Que ceux qui dirigent les activités économiques du Canada français s'occupent du redressement moral de notre peuple!»

Inutile de dire que nous abandonnons d'emblée dans les idées de M. Thérien et approuvons les reproches non équivoques qu'il adresse à nos compagnies d'assurances canadiennes-françaises. En effet, ces compagnies ne sauraient se vanter de contribuer à l'amélioration des conditions sociales et au relèvement économique des nôtres si elles se contentent de drainer une partie substantielle de l'épargne populaire pour ensuite, sans aucun souci des conditions d'habitation de leurs assurés, en disposer n'importe comment pourvu que le placement soit bon et le paiement des intérêts assuré. Lorsque les garanties offertes sont excellentes et le loyer de l'argent suffisamment rémunérateur, nos compagnies d'assurance devraient normalement considérer comme un devoir économique et social impérieux l'adoption d'une politique de prêt ou de crédit susceptible d'améliorer les conditions d'exis-

tence de la population qui leur dispense son patronage. En d'autres termes, nos compagnies d'assurance canadiennes-françaises ne devraient pas se contenter de faire appel à un nationalisme économique bien compris pour drainer l'épargne populaire quitte à ignorer ce qu'elles prêchent lorsqu'il s'agit de disposer de cette épargne.

Jusqu'à date, nous dit-on, seulement deux compagnies canadiennes-françaises se sont prévaluées des dispositions de la

Loi National du Logement. C'est nettement insuffisant et il en résulte pour notre population les conséquences que l'on sait et que dénonce M. Thérien. Souhaitons donc que nos compagnies d'assurance canadiennes-françaises dont les réserves sont suffisantes amendent leur politique de placement et se prévalent le plus tôt possible des dispositions de la Loi Nationale du Logement. Et dès qu'elles se seront exécutées nous ne manquerons pas de le dire et de les en féliciter.

206, RUE DU PONT

Tél. 4-4641

**LA CHE
F. X. DROLET
QUEBEC**

FABRICANTS D'ASCENSEURS

*Ateliers de Mécanique
Générale et Fonderie*
**ACIER, FONTE, CUI-
VRE et ALUMINUM.**
Ascenseurs Modernes à Pas-
sagers et à Marchandises,
Armoires-Montantes,
Monte-Charges, etc.

Toute réparation mécanique.

SPECIALITES :

Pompes, Compresseurs,
Engrenages, Bornes-
Fontaines, etc.
SOUDURE électrique et
autogène.

La formation des nouveaux employés

NOUS avons parlé, la semaine dernière, de l'état d'esprit dont le contremaître doit être imprégné s'il veut réussir à bien former les nouveaux ouvriers. Pour cela, nous avons tenté de démontrer que, si des résultats uniformes doivent être obtenus, les instructions fournies doivent, à leur tour, être uniformes. Incidemment, ces principes s'appliquent à la formation et à l'entraînement de n'importe quel personnel — qu'il s'agisse d'un bureau, d'un magasin ou de tout autre genre de commerce ou d'industrie.

Un contremaître ou un chef de service, nous l'avons déjà dit, doit connaître mieux que les employés qu'il dirige le travail qu'il est appelé à faire exécuter. Il doit avoir toujours à l'esprit les principes de l'efficiencie qui permettront à ses hommes de faire le mieux possible, le plus rapidement possible, avec le moins d'effort possible.

Inspiré par ces principes, il sera en mesure de disposer d'une façon pratique les outils, les pièces à assembler et tout ce qui pourra contribuer à accélérer le travail. Il verra également à guider les mouvements et gestes des travailleurs afin de leur épargner la fatigue tout en activant la production. Chaque opération doit être soigneusement étudiée afin qu'elle prépare la suivante et ne cause aucun retard dans chacune des opérations subséquentes. S'il s'agit d'une opération de routine, comme de fournir un emporte-pièce, un convoyeur, une "drille" ou tout autre appareil automatique, chaque mouvement de l'ouvrier doit être exécuté en vue d'éliminer les pertes de temps, la fatigue et les

accidents. Ce dernier point est important, et l'ouvrier doit être mis au courant, dès son entrée dans l'atelier, de toutes les précautions dont il doit s'entourer pour s'exempter la moindre blessure. Il va de soi que chaque machine comportant certains dangers pour l'opérateur doit être pourvue de gardes et d'accessoires dits de sécurité. Une once de prévention, sous ce rapport, vaut des tonnes de repentir.

Venons-en maintenant à la manière dont les instructions doivent être données. En général, les hommes et les jeunes filles appelés à travailler sur les machines n'ont pas eu l'avantage d'une instruction très poussée. Il faut, en conséquence, leur parler un langage simple. S'il est nécessaire d'employer des termes techniques, il faut les leur expliquer au préalable. Pour quelqu'un qui est nouveau dans le métier, le premier terme entendu sera le terme qu'il retiendra. Il serait infiniment souhaitable que les contremaîtres puissent donner toutes les explications en employant des termes bien français lorsque la chose lui est possible. Un terme qui peut paraître simple et ordinaire à l'instructeur est souvent absolument étranger au vocabulaire du nouvel ouvrier; il convient donc de donner le plus grand nombre possible d'explications et surtout de s'assurer que l'ouvrier les comprend avant de passer à autre chose. Ne l'oublions pas, la patience, beaucoup de patience est nécessaire à la formation d'un ouvrier dont le rendement doit correspondre à ce qu'on attend de lui. Il ne sert à rien de vouloir aller trop vite; bien souvent, dans des cas semblables, on est obligé de tout recommencer par la suite et l'ouvrier est mécontent.

Certains ouvriers souffrent d'un excès de confiance en eux-mêmes. Ce sont généralement ceux qui pré-

tendent savoir faire "n'importe quoi". Ils ne doutent de rien et ils affirment qu'ils comprennent avant même que les explications nécessaires leur aient été données. Bien rares, toutefois, sont ceux qui peuvent tout saisir du premier coup. Il vaut donc mieux suivre pour tout le monde la même règle, procéder étape par étape, en répétant au besoin ce qui ne semble par parfaitement compris et en contrôlant au besoin, par des questions ou par la façon dont les instructions sont suivies, si réellement aucun détail n'a échappé à l'ouvrier.

Il est bon et même essentiel, si l'on veut que les instructions soient suivies et comprises, de donner le **pourquoi** des choses. Il faut dire pourquoi tel outil doit être pris de telle façon plutôt que de telle autre; pourquoi tel mouvement peut causer un accident ou est moins fatigant; pourquoi les pièces doivent être disposées d'une certaine manière pour favoriser un meilleur rendement; pourquoi enfin en procédant de telle façon plutôt que de telle autre on arrive plus vite aux résultats recherchés, on construit une machine plus solide, de meilleure qualité, etc.

—Louis-A. BELISLE.

SERVICE D'OPTIQUE "ELITE" Enrg.

Exécution des ordonnances de
MM. les Oculistes et Optométristes

CHOIX DE LUNETTES MODERNES

PIERRE VALENTINE,
Opticien d'Ordonnance,
15, de la Canardière.

Tél.: 3-6040

L'initiative n'est pas rationnée

Extrait de « L'Information Financière », (Montréal)

NOUS avons des plafonnements de toutes sortes, par le temps qui court, plafonnements qui, d'une manière ou d'une autre, modifient notre mode d'existence, mais il y a une chose qui ne sera jamais plafonnée au Canada, et cette chose c'est l'initiative, dit la « Colonne Canadienne. »

Il y a plus de choses à faire, plus de frontières à conquérir aujourd'hui qu'au temps de nos grands-pères ou arrière-grands-pères, bien qu'elles soient de nature différente et qu'elles demandent que nous nous servions bien plus de notre cerveau que de nos muscles.

Quand nous aurons gagné cette guerre, nous ferons de nouvelles conquêtes, qui signifieront une existence meilleure pour l'humanité.

En dépit des ennemis du progrès, et il y en a, nous devons avoir confiance en nos propres moyens, nous devons nous servir de la saine raison et de la logi-

que pour l'accomplissement de la tâche à venir.

L'occasion nous est donnée présentement de préparer les assises de la vie future. Dans la structure de la vie de demain, le canadianisme sera le seul « isme » qui aura sa place.

En tant que peuple comme en tant qu'individus, le stimulant qui doit nous encourager à marcher de l'avant vers l'objectif à atteindre, dans un Canada libre, est celui d'un standard de vie plus élevé pour tout le monde. Il faut, dès maintenant faire rayonner cet idéal, parce qu'il requerra l'effort combiné de tous les citoyens pour devenir réalité.

Nous savons tous que le monde de demain sera un monde nouveau et transformé. Chaque individu y aura quelque chose à faire et, de l'effort de chaque individu, sortira le renouvellement de la communauté.

On nous parle beaucoup de reconstruction, mais avant d'élaborer des plans ou de tenter de reconstruire quelque chose, il faut bien saisir la situation présente, pour ne pas éparpiller nos activités mais bien plutôt les diriger dans la bonne voie. C'est alors seulement que nous serons

en mesure de nous préparer pour un avenir meilleur. En évitant les erreurs du passé et en adoptant les mesures qui, après expérience, se sont avérées efficaces, nous travaillerons à la reconstruction de la nation avec des idées neuves et fraîches.

C'est dans la découverte des lois, des causes, de l'ordre et des systèmes que révèlent les phénomènes dans l'ordre matériel que consiste le progrès de la science.

Tél. 3-5505

132, rue St-Jean, Québec

APPRENEZ L'ANGLAIS

O'SULLIVAN BILINGUAL COLLEGE

J.-P. Chevrier, prop. et principal

ECOLE
DU JOUR

{ Anglais Commercial
Sténographie
Dactylographie
Comptabilité
Comptomètre }

ECOLE
DU SOIR

Notre COLLEGE est approuvé et inspecté par le département provincial de l'instruction publique. Notre COLLEGE est affilié aux collèges O'SULLIVAN de Montréal, et Bridge Water.

Edifice moderne à l'épreuve du feu.

Le travail, unique base de la sécurité sociale

Extrait du « Financial Post », (Toronto)

L'INTERESSANTE brochure publiée par Dominion Engineering Works de Montréal et intitulée «Employment, the Foundation of all Social Security» est pleine de sens pour deux raisons:

Que le monde des affaires commence à parler et à parler sérieusement est un indice significatif. Car il est resté bien trop longtemps silencieux et les gens n'ont entendu prêcher que l'Evangile des irresponsables et des révolutionnaires.

Cette brochure est aussi remarquable par ce qu'elle dit et par la façon dont elle le dit. Elle développe cette vérité simple, mais trop souvent peu comprise, que l'emploi pour tous est la base de toute sécurité sociale; et pour donner de l'emploi quelqu'un doit toujours risquer des économies; pour amasser des économies, les individus doivent pratiquer la frugalité et enfin le système de taxation

gouvernemental devrait protéger la frugalité dans le but de promouvoir l'épargne.

Quoiqu'un certain nombre de revues et quelques conférenciers aient depuis longtemps souligné le fait que le capital est la condition préalable indispensable à tout emploi, qu'un homme travaille à son propre compte ou pour un autre, plus il y en aura qui proclameront cette simple vérité, mieux ça sera. L'irresponsable fait des promesses tellement exagérées; on a mis en circulation des plans de magie sociale et économique si fantastiques qu'il est nécessaire de repasser les points élémentaires du fonctionnement de notre société.

Pour ceux qui n'ont pas besoin de se rafraîchir la mémoire au sujet des vérités sociales fondamentales, la partie la plus intéressante de la brochure est celle qui propose des change-

ments dans notre système de taxation.

Ceci n'est pas une récrimination contre la taxation excessive. C'est un plaidoyer fouillé, constructif, en faveur d'une bonne méthode de prélever les taxes, en faveur d'une taxation permettant l'accumulation d'un capital indispensable à la création et au maintien d'emplois, et qui favorisera l'utilisation de ce capital dans de saines entreprises. Voici un résumé de ces recommandations:

1- La revision des règlements de l'impôt sur les corporations en vue de permettre le report des pertes sur une période de plusieurs années, a titre de crédit sur le revenu imposable — comme cela se fait en Grande-Bretagne.

2- L'élimination de la double taxation sur les mêmes profits, d'abord sur la compagnie qui a réalisé les profits, et ensuite sur l'actionnaire — adoptant ainsi le système anglais.

3- La suppression de l'impôt spécial additionnel perçu actuellement sur tout revenu provenant d'un placement, afin

que ce revenu soit considéré comme un salaire.

4- On devrait assouplir les dispositions rigides des présents règlements de l'impôt sur le revenu en ce qui concerne les réserves pour dépréciation afin que celles-ci correspondent mieux aux faits de la dépréciation physique et des dépérissements. On pourrait atteindre ce résultat par l'octroi de réserves pour dépréciation «stimulantes» (aux fins de l'impôt sur le revenu) appliquées aux remplacements, aux nouvelles constructions et à l'achat de nouvel équipement faits pendant une période de sous-emploi, en vue de créer de l'emploi quand celui-ci est le plus nécessaire. Inversement on pourrait réduire les réserves normales pour dépréciation faites sur les nouvelles constructions et sur les achats d'outillage, pour freiner l'expansion excessive qui se produit pendant les périodes de spéculation comme pendant les années qui ont précédé 1929. Ce principe est maintenant appliqué par la Commission de Dépréciation des Contrats de Guerre en vue de

stimuler l'agrandissement, par les entreprises privées, des établissements requis pour fins de guerre.

5- Suppression de toute taxe de vente sur la construction des édifices et sur tout actif utilisé dans un but de production lucrative.

6- L'impôt sur les successions devrait être soigneusement révisé pour qu'il ne décourage pas injustement l'épargne et le placement de cette épargne dans des actifs qui ne sont pas immédiatement réalisables. Par exemple on pourrait appliquer une échelle de droits de succession aux immeubles, aux édifices commerciaux et à l'outillage, (que ceux-ci soient possédés directement ou par l'entremise d'une compagnie limitée) plus basse que l'échelle applicable au crédit sous forme de dépôts en banque, de titres ou d'hypothèques. Ceci pourrait encourager à devenir propriétaire de maison, à faire disparaître les taudis, à remplacer les logements hors d'usage, à risquer le placement de capitaux dans des entreprises, ce qui provoquerait une augmen-

tation correspondante du nombre d'emplois dans les entreprises ainsi capitalisées.

Taxe sur l'excédent des profits

La brochure souligne le fait qu'aucune compagnie ne peut actuellement encaisser plus que 70% de ses profits réguliers durant la période de base de 1936-1939.

«Quels que soient les placements qu'elle fasse pour améliorer ses produits ou son système de production, ils n'augmenteront pas son profit d'un seul dollar. (La partie remboursable de l'impôt sur le revenu offre bien quelque encouragement indirect à produire économiquement, mais pas assez pour justifier un placement dans de l'outillage neuf.)

«La continuation en période de paix du présent système de taxation aurait comme résultat la stagnation de l'initiative individuelle et le marasme de l'entreprise privée.»

Sur une base arbitraire

La brochure démontre que l'impôt sur le revenu des cor-

porations est basé arbitrairement sur les gains d'une certaine année. « Cette restriction charge d'une taxation fort inégale les différentes entreprises, et le fardeau est le plus lourd pour les maisons d'affaires dont le revenu varie le plus d'année en année et dont les actionnaires, par conséquent, supportent les plus grands risques. Une compagnie aux revenus relativement stables paie, durant une période de plusieurs années, à peu près la moitié du taux d'impôt payé par une autre compagnie au revenu variable, comme c'est le cas en général pour l'industrie de construction et les fabriques de machine-outils pour l'industrie.

« La taxe de vente, dit la brochure, est maintenant un obstacle direct à la transformation des économies en placement sous forme de capital, même quand il s'agit d'améliorer les moyens de production. Il faut la payer simplement pour placer ces économies, sans égard aux risques encourus et sans savoir si ce placement hasardeux rapportera un seul dollar.

L'Industrie des « produits de placement » (Capital Goods Industry)

L'industrie des produits dits de placement elle-même, quand elle investit ses économies dans l'expérimentation et le développement de nouvelle machinerie ou de nouveaux procédés, (domaines pleins de risques), cette industrie doit également payer une taxe de vente sur tous les matériaux utilisés à cette fin et sur tous les modèles, gabarits, accessoires et outillage spécial pour mettre sur le marché la nouvelle machinerie ou le nouveau procédé, et cette taxe doit être payée, que l'entreprise apporte des pertes ou des profits.»

Les droits sur les successions

Commentant les droits sur les successions, le cahier expose que les taux actuels « ont pour effet de décourager l'épargne et d'encourager la dépense et du revenu et du capital pour rencontrer les dépenses courantes. Ils causent aussi une dette grandissante qui doit être soldée au comptant à la mort

du propriétaire et qui réduit d'autant la part des économies de cette personne qui peut, sans danger être investie dans des actifs fixes comme la construction d'édifices et des moyens de production améliorés. Ils détournent le capital aventureux de l'entreprise privée au profit des obligations du gouvernement.

«Aucune sécurité réelle ou durable ne peut sortir de la simple redistribution du revenu national, qui est tout ce que le Plan Beveridge ou n'importe quel autre plan analogue de sécurité sociale peut faire.» L'auteur souligne que la volonté de gagner la guerre est actuellement un stimulant suffisant pour obtenir par les taxes et les emprunts assez d'argent pour donner de l'emploi à tous.

Un nouveau stimulant requis

Quand la guerre sera terminée, il faudra un autre stimulant. Celui-ci proviendra de mesures économiques et fiscales qui encourageront la frugalité et la transformation de l'épargne en capital pour les entreprises.

Quel que soit le régime social sous lequel nous vivons, nous dépendons de l'apparition de nouveau capital pour atteindre l'embauchage total pendant que le niveau de vie s'élève. Tout notre capital industriel, nos outils, y compris notre immense machine industrielle, ont résulté depuis le commencement des temps, de la soustraction du travail à la production courante pour l'appliquer à l'amélioration des moyens de production. C'est l'économie, c'est-à-dire dépenser moins que ce qu'on gagne... qui nous a fait passer de l'âge de pierre à notre présent standard de vie relativement élevé.

«Il faut faire plus que remplacer les machines usées si nous voulons continuer à hausser notre niveau de vie. Il nous faut sans cesse améliorer les moyens de production pour pouvoir produire davantage. Cela signifie qu'il nous faut de nouvelles manufactures, de l'outillage amélioré, plus de force motrice, un meilleur système de transports, et ainsi de suite d'un bout à l'autre de notre organisation industrielle.

Economies nécessaires

Pour conserver notre capacité actuelle de production et en créer de nouvelles, il faut mettre de côté une proportion suffisante de notre capacité productive et de notre main-d'oeuvre pour fabriquer des produits de placement (capital goods)... Si chacun limite sa consommation à un peu moins que son revenu, la collectivité fournit l'argent nécessaire à la production de biens représentant un capital.

«Au moyen de ces épargnes, nous assurons notre capacité future de maintenir ou d'augmenter notre propre production. Il devient ainsi évident que l'économie, l'absence d'extravagances de toutes sortes, et l'épargne sur notre revenu courant, sont la condition essentielle de l'obtention de l'embauchage intégral et de l'amélioration du standard de vie.

«Ceci s'applique à toutes les classes de la collectivité. Ceci s'applique même davantage à ceux qui ont un plus fort revenu et qui peuvent contribuer le plus à grossir le total des épargnes qui seront la seule

source de nos dépenses capitalisées (capital investment.)»

Embauchage adéquat

Commentant l'opinion qu'un embauchage adéquat ne peut être maintenu après la guerre que par la continuation de grandes dépenses par l'Etat et par une forte taxation, le manifeste de la Dominion Engineering déclare :

«Il n'existe pas de raison pour que la responsabilité de procurer des emplois ne soit pas transférée à l'entreprise privée immédiatement après la fin des hostilités pourvu que le Gouvernement coordonne ses plans d'après-guerre avec ceux de l'entreprise indépendante. Une telle coordination de plans suppose nécessairement que le programme gouvernemental d'après-guerre créera des conditions favorables à l'expansion de l'entreprise privée.»

—
N. de la R.—Si notre députation fédérale prenait à coeur l'étude de ce problème et posait, pour une fois, des actes dans le sens indiqué plus haut, elle aurait

des chances d'être prise au sérieux — pour une fois encore — par les éléments les plus vains de l'électorat. Voilà des points qui, mieux que toute tergiversation sur les mérites et les dé-

mérites de la conscription, du drapeau national, le plébiscite et tutti quanti, doivent, à l'heure présente, retenir l'attention des législateurs.

La pensée créatrice est à la base d'un grand nombre des inventions modernes.

La vraie sympathie consiste à souffrir ou à se réjouir avec autrui et non pas seulement à souffrir ou à se réjouir à sa place.

21

**RÉPARTISSEZ VOS REVENUS
DE FAÇON INTELLIGENTE**

Faire son budget est chose difficile et davantage en temps de guerre pour nombre de gens. Que faut-il prévoir pour le vêtement, la nourriture, l'assurance, etc.? Nous vous y aiderons avec nos deux brochures gratuites: "Savoir dépenser pour mieux vivre", "La santé par les aliments". Écrivez-nous.



THE Dominion Life
ASSURANCE COMPANY

Fondée en 1889

MAURICE COTE, gérant de succursale,
142, rue St-Jean, Québec

Un contremaître doit savoir enseigner

Il y a une technique particulière pour enseigner chaque métier, mais on peut dire que certains principes d'enseignement, de pédagogie et de psychologie s'appliquent indifféremment à tout homme à qui l'on veut faire apprendre quelque chose.

Voici quelques-uns de ces principes :

- 1—Expliquer clairement les instructions au début, avant que l'ouvrier se hasarde à commencer son travail ;
- 2—Expliquer pourquoi les matériaux, les outils et tous les accessoires sont disposés de telle façon sur la table de travail ou à côté de la machine ;
- 3—Montrer comment le travail doit être exécuté, étape par étape, avec force explications, en indiquant comment il faut s'y prendre et comment il ne faut pas s'y prendre afin que l'ouvrier saisisse dès le début la bonne manière de travailler ;
- 4—Insister particulièrement sur les phases du travail qui requièrent un soin plus particulier, où il faut faire plus attention, où des accidents ou des erreurs sont plus susceptibles de se produire ;
- 5—Ne pas passer à une autre étape, dans les explications, avant que l'on soit parfaitement sûr d'avoir été compris sans équivoque ;
- 6—Enfin, montrer à l'ouvrier un échantillon de travail fini, lui expliquer pourquoi on exige telle qualité, tel standard de rendement, et comment chaque pha-

se de son travail peut affecter en bien ou en mal la valeur du produit fini.

Lorsque ces considérations préliminaires ont été exposées au nouvel employé, il convient de le mettre à la besogne. Les premières tentatives doivent avoir lieu sous la surveillance bienveillante et attentive du contremaître. Si le travail comporte des opérations faciles, du commencement à la fin, il n'est pas nécessaire d'exercer très longtemps cette surveillance. Par contre, si certaines opérations sont compliquées et demandent beaucoup d'attention, il sera préférable de faire commencer l'apprenti par les opérations les plus simples et les plus faciles. Cela lui donnera confiance en lui-même et fera disparaître la nervosité bien explicable qui ne peut manquer d'affecter considérablement son comportement. Le contremaître, une fois rendu aux opérations difficiles, fera lui-même le travail afin de montrer comment on peut s'en tirer et de permettre en même temps au nouveau venu d'acquérir toute la dextérité voulue pour accomplir le reste des opérations.

A mesure qu'il acquerra le tour de main dans les opérations les plus simples, l'apprenti pourra s'essayer graduellement aux opérations plus compliquées ou moins faciles. En procédant de la sorte, il sera vite en mesure de prendre charge lui-même de toutes les opérations, et s'il est le moins doué sous le rapport de l'intelligence, l'intervention du contremaître ne s'avérera nécessaire que pour contrôler, de temps à autre, si toutes les instructions données sont suivies.

Evidemment, comme nous l'avons dit plus haut, un nouvel ouvrier est toujours plus ou moins nerveux. S'il se sent surveillé, il l'est davantage. Conséquem-

ment, il ne faudra pas s'étonner qu'il soit malhabile et qu'il s'empêtre dans ses mouvements dans les débuts. Afin de ne pas accroître cet état de nervosité, le contremaître doit s'abstenir, en autant que la chose ne comporte aucun risque pour l'apprenti, d'intervenir dès qu'il s'y prend mal et de le faire recommencer. Il est préférable de lui laisser terminer toute la série des opérations à sa manière, quitte à s'arrêter après qu'une ou plusieurs pièces sont terminées et à donner alors de nouveau les explications sur la bonne façon de s'y prendre. Les ouvriers les plus doués sont assez souvent nerveux et timides, mais si le contremaître se souvient de ses propres débuts et s'il manifeste à l'égard de l'apprenti la même sympathie qu'il aurait voulu avoir lorsque lui-même débutait, son attitude envers l'ouvrier diminuera sensiblement la nervosité de celui-ci.

Louis-A. BELISLE.

Téléphone 4-3578

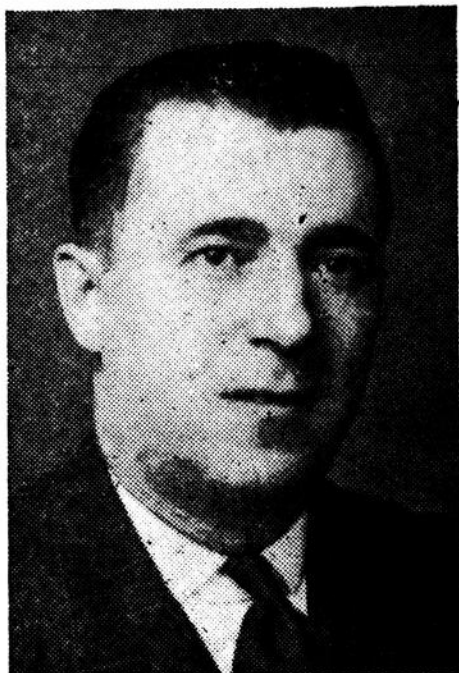
MADDEN & FILS COMPAGNIE LIMITEE

Charbons

Anthracite et Bitumineux

J.G. AIME COUTURE
Gérant

→ Ed. L'Action Catholique
Québec



• M. Wilfrid LEBLANC, attaché à la succursale de Québec de la National Life Assurance Co. of Canada, qui s'est classé le premier de tous les vendeurs de cette compagnie au Canada pour le chiffre d'affaires réglées au cours du mois de février. Depuis le début de l'année, M. LeBlanc se classe également en première position de tous les vendeurs de l'est de la province de Québec. Nos félicitations.

The National Life

Assurance Company
of Canada

Siège Social
Toronto



Fondée en
1897

BONA ARSENAULT, gérant de district
Tél. No 2-5785 80 ST-PIERRE, QUEBEC.



La Situation Actuelle

La Commission des Liqueurs de Québec, au cours de la guerre, a eu sa part de difficultés dans la conduite de ses affaires. Les initiatives qu'elle a dû prendre ont souvent causé des ennuis au public, mais elle espère avec confiance qu'un fois les faits connus, il comprendra et approuvera ses décisions.

A la rareté des vins et des spiritueux et aux difficultés d'approvisionnement a correspondu une demande plus forte que jamais. Il s'est manifesté ainsi un écart grandissant entre la demande et les produits disponibles. Il est certain que cet écart aurait persisté si la Commis-

sion n'avait pas pris les mesures nécessaires.

Le mieux à faire en vue d'assurer la continuité du service, c'est d'éviter autant que possible de puiser dans nos réserves et de réduire les ventes à un minimum raisonnable.

Il importe toutefois qu'un plan de ce genre, si judicieux et si bien approprié aux circonstances qu'il soit, reçoive l'appui loyal du consommateur. Les acheteurs devront par conséquent réduire résolument leurs achats de spiritueux, comme ils l'ont fait pour une quantité d'autres produits et comme ils y sont habitués maintenant.

Publiée par

COMMISSION DES LIQUEURS DE QUÉBEC

Le Gouvernement Godbout et la sécurité sociale

L'HONORABLE Adélar Godbout recevait à dîner, ces jours derniers, un groupe de spécialistes de la sécurité sociale réunis en congrès à Montréal sous les auspices du Bureau International du Travail, lequel est un organisme de la Société des Nations. Ces délégués de pays étrangers, parmi lesquels se trouvait Sir William Beveridge, ont pu ainsi se renseigner à bonne source sur les progrès qu'a faits la sécurité sociale dans la province de Québec, sous l'impulsion du gouvernement actuel. L'occasion était bonne de faire connaître à ces économistes et à ces sociologues étrangers l'oeuvre de longue prévoyance des administrations libérales qui ont donné au Québec, dans le passé, la charte sociale que le gouvernement Godbout a perfectionnée et mise au point.

On entend beaucoup parler, ces temps-ci de sécurité sociale, par quoi l'on entend un ensem-

ble de mesures d'ordre économique et social qui assurent aux classes populaires, en premier lieu, la sécurité que donne un emploi assuré et raisonnablement rémunéré et, en second lieu, une protection contre les épreuves inévitables de l'existence: la maladie, l'invalidité, le chômage, la vieillesse. Si l'espace disponible le permettait, l'on pourrait faire ici un relevé complet de toutes les mesures législatives qui, dans la province de Québec, contribuent à donner à la population la sécurité sociale ainsi comprise. Leur adoption n'a pas attendu la guerre ni la publication du plan Beveridge. La prévoyance du gouvernement de M. Godbout et de ceux qui l'ont précédé a donné depuis longtemps à notre province une législation sociale progressive qui en a fait une pionnière dans ce domaine, comme ont pu s'en rendre compte l'autre jour les invités du premier ministre.

A la question: «Quelle est la loi de sécurité sociale la plus progressive de la province de Québec?» certains seraient sans doute portés à répondre que c'est la législation, toute récente, qui pourvoit à l'institution de l'assurance-maladie. Il s'agit là, en effet, d'une loi progressive et dont l'adoption dans Québec correspond à l'évolution des idées; c'est la principale législation préconisée par le nouveau ministère provincial du Bien-Etre social, dont la création même fut, à son heure, un geste de prévoyance du gouvernement Godbout.

Mais la sécurité sociale ne tient pas uniquement à l'existence de mesures propres à assurer les soins médicaux aux malades. Un gouvernement n'a pas accompli non plus tout son devoir, dans le domaine de la sécurité sociale, lorsqu'il a assuré des pensions aux vieillards indigents, aux mères nécessiteuses, aux aveugles, c'est-à-dire lorsqu'il garantit, au moyen de versements en argent, le minimum de bien-être auquel tout être humain a un droit strict. Ces mesures ne bénéfi-

cient qu'à un petit nombre de gens, à une minorité, par rapport à l'ensemble de notre population.

La véritable législation sociale est celle qui établit solidement, dans le domaine économique, la base même de la sécurité sociale, c'est-à-dire la permanence du travail, la reconnaissance des droits des travailleurs, la paix dans les relations entre le Capital et le Travail. C'est pour cela que les sociologues reçus l'autre jour par M. Godbout ont entendu citer comme un exemple typique de la législation sociale progressive du Québec, la loi des contrats collectifs. Il ne s'agit pas là, dira-t-on, de sécurité sociale. Qu'on le demande plutôt aux ouvriers!

Le travailleur industriel canadien-français, tout comme le cultivateur, tout comme le *collet blanc*, a la fierté légitime qui est le trésor de tout homme, la fierté d'assurer lui-même son existence et celle de sa famille par le fruit de son travail. Ses aptitudes, son intelligence, son amour du travail, son initiative sont les instruments de sa sécurité sociale présente et future et il entre dans la vie avec l'am-

bition d'assurer lui-même cette sécurité. La législation qui améliore les conditions de travail, qui assure la juste rémunération du labeur, qui favorise le perfectionnement technique de l'ouvrier, qui lui donne le droit de faire entendre ses revendications, qui le protège contre les empiètements du capital, qui garantit la liberté d'association dans les groupements syndicaux —cette législation est essentiellement une législation de sécurité sociale, puisqu'elle établit les bases sur lesquelles peut s'édifier solidement le progrès de la masse de la population.

Cette législation industrielle et sociale existe depuis longtemps dans la province de Québec et l'honorable M. Godbout pouvait avec raison la citer en exemple aux sociologues de Grande-Bretagne, des Etats-Unis et de l'Amérique du Sud.

Si la province de Québec peut ainsi faire montre aujourd'hui devant les étrangers, de son esprit pionnier, c'est que la prévoyance de son gouvernement avait préparé de longue date l'état de choses dont elle bénéficie aujourd'hui.

La prévoyance est le principe directeur de la politique du gouvernement Godbout, qui a eu la tâche, extrêmement difficile et souvent ingrate, de diriger les destinées de la province de Québec durant la période de profonds bouleversements qu'est la guerre. Cette politique de prévoyance est conçue à la fois en vue des besoins immédiats du présent et de ses répercussions, dans l'avenir, sur l'essor du peuple canadien-français en Amérique du nord. Mais cela évoque des lendemains sur lesquels nous aurons l'occasion de revenir.(c)

Tél. Bureau: 2-6187

J. Alph. Grenier, Gérant.

ETABLIE EN 1875

JOSEPH GRENIER Ltée

BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION

ATELIER DE MENUISERIE

531 Avenue ROYALE,

BEAUPORT, Qué.

Nos résultats...

UN RECORD DE RAPIDITE D'ORGANISATION ET D'ECONOMIE

Le 14 octobre 1942, notre compagnie obtenait son permis d'opérer en assurance, soit sept mois après son incorporation, (7 mars 1942). A cette date, nous avions en mains le capital exigé à cette fin par la Loi des assurances.

Les dépenses d'organisation se chiffrent par moins de \$4.20 par action, coût inférieur à celui mentionné dans la Loi des assurances de Québec. (\$4.50)

CAPITAL SOUSCRIT: 7100 ACTIONS par plus de 1000 actionnaires

Nous voulons terminer en 1943 la vente de notre capital pour avoir 10,000 actions souscrites avant le 31 décembre.

ASSURANCE-VIE

Assurances en vigueur au 30 Juin 1943
\$1,636,980.00

Les pronostics les plus conservateurs nous permettent d'anticiper pour le 31 décembre 1943 un total d'assurances en vigueur d'au moins \$2,500,000.00.

Avez-vous contribué à ces succès et vous êtes-vous assuré une partie des bénéfices qui en découlent ? Si non, vous en avez encore aujourd'hui l'opportunité.

LA SOLIDARITE

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

(Vie - Accident - Maladie)

Siège Social: 126, rue St-Pierre,

Quebec

L'industrie des bluets et des atocas

Marcel Raymond

Condensé du « Progrès du Saguenay », (Chicoutimi)

UNE pipe secouée sur la mousse sèche, une cigarette mal éteinte par un de ces égoïstes sportsmen du dimanche, qui sont la honte et la ruine d'une nation, et voici que le feu commence son oeuvre infernale. Le dieu rouge réclame des victimes par milliers, et à la place de la forêt bruissante et verte, pays des oiseaux, du gibier et des fleurs sauvages, il ne reste plus bientôt que des fûts carbonisés, horribles, appuyés les uns sur les autres dans la mort. La forêt connaît alors un moment de silence et de recueillement. Elle se replie sur elle-même et se prépare lentement à vivre une nouvelle aventure, à écrire un nouveau chapitre de son histoire.

Au travers de la cendre noire, animée d'une force têtue, aveugle et magnifique, une plantule va son chemin, bientôt suivie d'une seconde, puis d'une troisième. C'est l'épilobe, l'herbe-

à-feu, qui va, par légions serrées, envahir le brûlé, arborer ses longues quenouilles pourpres dont les fleurs de courte durée, se relaient pour assurer longtemps à la forêt un voile sur sa misère.

Pendant ce temps, entre les racines des pins morts, des graines minuscules, abandonnées par les oiseaux goulus, commencent en secret une oeuvre obscure qui marquera dans quelques années un stade important dans la reconstitution de la forêt disparue. Bientôt une petite feuille puis une autre. L'herbe se lignifie. Les centres laissent également passer des bourgeons d'arbustes dont la tige a souffert de l'incendie mais dont les forces vives, emmagasinées dans les racines, sont restées intactes. Jusque là ces arbustes étaient stériles à l'ombre des grands pins. Le feu est pour eux une taille féconde. Un beau jour, la forêt détruite a cédé la place

à une formation serrée d'arbrisseaux qui, en juin, chavirent dans le rose presque humain de leurs fleurs. Il semble au passant attentif que la floraison se prolonge jusqu'en juillet, mais un oeil exercé reconnaîtra les jeunes fruits encore roses qui, baignés de soleil, deviendront bleu pale, puis bleu profond et, vers la fête de sainte Anne, tout le brûlé se teintera du bleu violacé des bleuets fils du feu!

C'est la Providence du voyageur, du forestier et de l'Indien; l'assurance d'un dessert à portée de la main; l'invitation, en plein portage, à basculer le canot sur la mousse, lorsqu'on a vaguement faim, beaucoup soif, que la sueur inonde le front et que les moustiques dansent autour des têtes leur ronde diabolique.

C'est aussi dans certaines régions du Québec, dans les Laurentides et surtout au Lac-Saint-Jean, le moment où des familles entières émigrent dans les bois, où la cueillette d'un fruit sauvage est élevée à la dignité d'un rite et à l'ampleur d'une industrie nationale. On dresse entre

les bouleaux une tente lépreuse et la famille s'y installe pour quelques jours. Les bleuets cueillis sont expédiés à Montréal, à Québec et aux Etats-Unis. Dans les campagnes où la plante ne croît pas en quantité commerciale, mais où elle est tout de même assez répandue pour permettre à chaque famille industrielle de faire ses provisions, sa récolte donne lieu à de petits piques-niques dominicaux. On cueille les bleuets et l'on se conte fleurette; les bosquets reçoivent des aveux et des soupirs. Comme l'écrit dans «Menaud, Maître-draveur», l'abbé Savard: «...et, parfois à la même grappe les doigts enremêlés, le beau gars du voisinage et la cueilleuse se parlent... à l'abri du mélèze odorant». Les parents, à distance, exercent une surveillance sévère, mais discrète. Les bleuets ainsi amassés servent à faire des confitures ou des tartes fameuses: notre dessert national. Une quantité variable est immédiatement consommée en «mitons» avec crème et sucre du pays. Au souper, les fruits crèvent le lait du grand bol et leurs globules bleus.

Notre pays regorge de baies sauvages de toutes sortes au point que ses habitants suivent dans leur menu le rythme des fruits champêtres. Il y a le temps des fraises, qui nous vaut les plus exquis confitures; celui des framboises, qui a ses charmes; et celui des mûres, qui sent déjà l'automne. Des romances nous vantent également les mérites très divers du temps des cerises. Mais le temps des bleuets est celui qui fait véritablement date et qui laisse les plus impérissables souvenirs. Ces moments servaient même autrefois de points de repère. On promettait de se marier aux fraises comme on s'engageait à payer aux mûres. Cette coutume qu'on peut encore retrouver dans certaines campagnes un peu reculées marque une époque aujourd'hui révolue, évoquée par les vieillards mélancoliques sous la désignation générale de «bon vieux temps». Sans avoir donné naissance à un folklore précis, la cueillette des bleuets a produit quelques galéjades populaires. On parle d'années où les bleuets étaient particulièrement gros en disant que trois

suffisaient à faire une tarte.

«Bleuet» est un canadianisme, un mot jailli du peuple et à sa mesure. En France, c'est le nom qu'on donne à une Centauree; composée à fleurs bleues qui empeste littéralement les blés, Louis Hémon avait averti les lecteurs européens: «le bleuet, écrivait-il, dans «Maria Chapdelaine» qui est la luce ou myrtille de France, est la plus abondante et la plus savoureuse de toutes les baies...» La précision linguistique a sa valeur. On l'a bien vu lorsque Julien Duvivier porta à l'écran l'immortel chef-d'oeuvre et qu'il nous montra François et Maria cueillant des marguerites des champs (l'équivalent écologique des bleuets français), qu'ils jetaient bruyamment dans une grande chaudière.

Parmi nos sept espèces de bleuets, quatre ne sont connues que des botanistes et habitent des régions restreintes du Québec, le bleuet à feuilles ovales de la Gaspésie et des hautes Laurentides; le bleuet alpin de Shickshocks; le bleuet cesp. ₁-teux et le bleuet palustre _d _{es}

tundras et des sommets de montagnes. Les trois espèces qui fournissent les bleuets en corymbe, le bleuets à feuilles étroites. Le premier est presque un arbre dans le sud où il atteint parfois une bonne hauteur. Rare et modeste dans le Québec, il n'y a guère d'importance économique. Les bleuets du commerce, ici, sont l'airelle à feuilles étroites et l'airelle du Canada. Dans le sud du Québec, les dates de floraisons permettent facilement de séparer l'une de l'autre. Dans le nord, toutefois, les deux espèces fleurissent en même temps et sont difficiles à distinguer. Ce sont les véritables bleuets du Québec.

Atocas, don de la savane; bleuets, fils du feu. L'un et l'autre offrandes de la terre nourricière, nourriture des enfants des bois, des ruraux et des citadins. C'est un mystère de penser que le feu indomptable et farouche, Moloch dévorant, prépare la voie aux bluets innombrables, en attendant que les bouleaux, les peupliers, les pins, viennent refaire la forêt disparue.

A longueur de génération, sur la table du pauvre comme du riche se succéderont, d'année en année, tartes et confitures de bleuets, don de la terre; offrande du roc, du brûlé, de la savane; fils du feu!

On confond trop souvent le droit avec une fausse notion du droit.

Une jeune fille d'un âge incertain plaça une annonce dans le quotidien local. Elle parvint par ce moyen à se trouver un mari. L'annonce lui coûta \$2. Le mari s'enrôla et fut tué. La femme reçut \$3,000 d'assurance et une pension pour le reste de ses jours. On ira dire, après cela, que l'annonce ne paie pas.

L'industrie chimique au Canada

Extrait du « Bulletin de la Banque Canadienne de Commerce »

L'AMERIQUE du Nord devient rapidement le plus grand producteur de produits chimiques du monde, à la fois pour la quantité et la variété des produits. En réalité même avant la guerre, les Etats-Unis avaient une capacité de production chimique à peu près égale à celle de l'Allemagne, la Grande-Bretagne et la France réunies, encore que l'Allemagne fût nettement en tête pour les explosifs, le caoutchouc et l'essence synthétiques. Tous les pays qui participent au conflit actuel ont considérablement développé leur industrie de produits chimiques et ceux-ci sont plus importants et plus nombreux que jamais dans le passé, depuis les explosifs les plus puissants jusqu'aux légumes chimiquement traités. Mais la plus grande expansion s'est produite sur notre continent, non seulement à cause de sa supériorité pour certaines ressources essentielles, pétrole et énergie hydro-électrique, par exemple, mais aussi à cause de la situation critique que la conquête japonaise a fait naître dans les régions qui étaient pour les Alliés leurs principales sources de caoutchouc, de soie naturelle et d'autres matières indispensables, y compris quelques produits médicaux. L'industrie chimique nord-américaine, et particulièrement celle des Etats-Unis, dut alors assumer la tâche quasi insurmontable de remplacer dans le plus bref délai possible par des quantités de succédanés sans précédent, les matières premières que l'on faisait venir antérieurement presque exclusivement de l'Orient et du sud du Pacifique. La plupart de ces succédanés sont maintenant en quantité suffisante pour les besoins — à l'exception du caoutchouc synthétique — et le reste est assuré pour bientôt. En dix-huit mois, l'industrie chimique a subi une expansion et une transformation sans paral-

lèle et de l'ordre de ce qui peut s'accomplir ordinairement en dix ans; et cela comprend une chose qu'on n'avait jamais envisagée avant la guerre, à savoir la production de trois quarts de million de tonnes de caoutchouc artificiel.

L'industrie chimique nord-américaine compte des établissements importants au Canada. Ceux-ci fournissent une forte proportion des munitions et autre matériel canadiens et tiennent les premiers rangs dans l'ensemble de la production industrielle du Canada. Notre pays avait une industrie chimique assez considérable en 1939, industrie créée en grande partie au cours de la guerre de 1914-18, mais il y manquait certains produits, notamment les produits chimiques de guerre. Il est intéressant, toutefois, de noter qu'un Canadien, le Dr L. V. Redman, contribua il y a plus de quarante ans à créer une matière plastique phénolique dont est dérivée, entre autres, le bakélite, et que la production commerciale d'une autre résine synthétique pour matières plastiques fut réalisée pour la

première fois dans la province de Québec.

Bientôt après le commencement des hostilités en 1939, le Canada se vit assigner le rôle important de réservoir chimique des Alliés, pour le cas où leur capacité de production, et en particulier celle de la Grande-Bretagne, serait compromise par le fait de l'ennemi. Ce rôle entraîna d'abord la transformation de quelques usines déjà existantes au Canada afin de fournir quelques produits nouveaux, mais dès le début de 1940, on mit sur pied un vaste programme d'expansion, qui prit plus d'ampleur encore après l'entrée en guerre du Japon et des Etats-Unis. Le tableau statistique de l'industrie chimique donne une idée générale des résultats. De 1939 à 1942, le capital engagé s'est accru de 140 p. 100, le personnel employé de 250 p. 100 et la valeur de la production d'environ 200 p. 100. La plus forte augmentation a été celle des produits chimiques spéciaux de guerre (dont la plupart, pour des motifs de sécurité, sont rangés sous la ru-

brique: divers), qui proviennent surtout d'une trentaine d'usines nouvelles, notamment d'énormes usines d'explosifs, de chargement d'obus et de fusées et des raffineries d'essence pour avions qui ensemble exigent les services de plus de 50,000 personnes.

Un procédé a été mis à l'essai dans une usine — et adopté par la suite aux Etats-Unis — qui double presque le rendement en TNT des usines existantes. Grâce aux efforts combinés des experts canadiens et américains, la cellulose obtenue en partant de la pâte de bois a remplacé en grande partie les bourres de coton pour les explosifs. Un super-explosif d'invention canadienne a été amené au stage de la production grâce à la coopération entre Canadiens et Américains. C'est une usine canadienne qui a été la première construite sur notre continent pour l'utilisation d'un produit chimique dans la production d'essence à haut degré d'octane pour l'aviation. Un certain type d'ammoniaque tiré du gaz naturel canadien est considéré comme un des produits ammo-

niacaux les plus économiques qui soient, tandis qu'un certain nitrate d'ammoniaque, d'abord employé pour les munitions, sert maintenant à produire des engrais azotés, dont les Alliés ont un besoin si pressant pour leur politique agricole.

Il faut noter que les applications de la chimie dans notre pays couvrent un champ bien plus étendu que ne l'indiquent les tableaux de l'Office de la Statistique. Ainsi que l'ont fait remarquer deux experts: «Dans la présentation des statistiques de l'industrie, l'Office fédéral de la Statistique se sert de la classification par matière première composante qui répartit les usines en grands groupes, tels que produits d'origine végétale, dérivés du bois, etc., selon la matière première principale utilisée. Ainsi les pâtes et papiers se rangent sous la rubrique: dérivés du bois, le raffinage du pétrole sous celle des produits minéraux non-métalliques, et ainsi de suite pour les autres industries... La production de ce groupe (où la chimie tient un rôle important) s'est élevée en 1941 à 1,303 millions de

dollars, soit un gain de 22 p. 100 sur 1940. Pour toutes les industries chimiques y compris les produits chimiques et les produits connexes et les industries de transformation, la valeur totale de la production s'est élevée à 1,777 millions de dollars, ou 29 p. 100 de tous les produits manufacturés au Canada, et le nombre des employés a été de 185,132, ou 20 p. 100 des ouvriers de l'industrie manufacturière canadienne».

Ce qui précède, encore que très impressionnant, ne donne pas une vue complète de l'industrie chimique canadienne, qui a fait d'autres progrès encore cette année. Certains projets nouveaux d'importance, notamment une vaste usine de caoutchouc synthétique, ne sont pas encore pleinement réalisés. Nous n'avons pas de statistiques de la production cette année, mais une augmentation considérable s'est sans doute produite, car le nombre des employés de décembre à mai est passé de 80,000 à 90,000.

L'industrie chimique canadienne a atteint maintenant le rang de grande industrie dans

le monde chimique. Elle n'est pas seulement un facteur considérable et essentiel dans l'industrie canadienne des armements, mais elle offre aussi de grandes possibilités pour la paix. Evidemment, la production chimique de guerre diminuera grandement avec la fin des hostilités, mais il est probable que quelques-unes au moins des usines pourront être converties pour fournir des produits destinés aux civils, en particulier des engrais azotés. Les fibres textiles artificielles et les matières plastiques que l'on produit et utilise aujourd'hui sur une grande échelle, de même que le caoutchouc synthétique et l'essence à haut degré d'octane, trouveront probablement, la paix revenue, de vastes débouchés, même si les prédictions les plus optimistes qu'on a faites à leur sujet n'allaient pas se réaliser pleinement. Et derrière cette industrie chimique énormément agrandie, que dirige un personnel d'experts compétents et bien formés qui ont accompli presque des miracles durant cette guerre, se trouvent nos abondantes ressources.

Relations du contremaître avec ses collègues et ses patrons

CELUI qui est chargé de diriger une équipe d'hommes — en l'occurrence le contremaître — ne peut s'attendre de toujours être sans reproche. Il doit toutefois s'arranger de façon à s'attirer le moins possible de reproches, tant de ses patrons que des ouvriers qu'il dirige.

Pour cela, si bien intentionné soit-il, il peut obtenir de ses collègues d'excellentes suggestions, des idées qui l'aideront, des exemples qui l'inspireront. Il est impossible qu'un seul homme obtienne le monopole des bonnes idées. On dit qu'il y a plus d'idées dans deux têtes que dans une, mais quand trois, cinq ou vingt têtes mettent leurs idées saines en commun, la perfection n'est pas loin.

Le contremaître doit se garder d'agir comme si son département était seul à bien faire, ou comme si les autres départements n'existaient pas. Lorsque des difficultés surgissent entre les départements, il ne faut pas tarder à les redresser, parce que plus ces choses-là traînent, plus elles deviennent difficiles à régler. Les retards, de ce côté, causent aussi de l'irritation, des frictions, qui nuisent à l'esprit d'équipe, qui entravent le travail d'ensemble de tout l'atelier.

Lorsqu'un contremaître ne parvient pas à s'entendre avec un collègue, le moyen le plus facile de régler la question n'est sûrement pas de l'invectiver et de parler haut devant les travailleurs. Les discussions de cette nature ne règlent rien et ne font qu'augmenter

les différences de points de vue. Il vaut mieux aller immédiatement devant un supérieur et lui exposer franchement, en toute honnêteté, ce qui fait l'objet du différend.

Ce n'est toutefois que dans les cas absolument impossible à régler d'homme à homme qu'il faut avoir recours à ce procédé. La plus grande partie des difficultés peut se régler d'homme à homme, sans heurt trop violent et sans que l'un prenne avantage de l'autre; à moins que l'autre partie en cause ne veuille absolument rien comprendre et demeure intraitable, on peut se dispenser de lui passer par dessus la tête et de loger une plainte aux autorités.

Le contremaître est investi d'une autorité, mais son autorité n'est pas finale. Il doit répondre lui-même à des supérieurs. S'il sait traiter équitablement son équipe, il sera aimé de ses hommes. S'il sait tenir ses supérieurs au courant du travail en cours et des progrès accomplis, il sera considéré comme un outil indispensable, comme un collaborateur intelligent. Il contribuera de la sorte à favoriser la préparation des travaux à venir et à coordonner les tâches assignées à chaque département de l'atelier.

Si le contremaître doit surtout travailler le côté "humain" de son métier, il ne faut pas qu'il néglige le côté bureaucratique, si l'on peut dire. Tous les rapports et autres documents dont il est tenu de faire la préparation doivent être rendus à temps, tenus à date et conformes aux instructions. Si des modifications sont apportées à l'ancienne façon de procéder, que ce soit dans la préparation des rapports ou dans la façon d'exé-

cuter le travail, le contremaître peut sans doute les discuter avec le patron, mais ce n'est pas à lui qu'il appartient de les censurer. Des changements s'imposent de temps à autre. Si ces changements sont décidés par les autorités, c'est qu'on a dû y réfléchir longuement; on ne les fait pas à la légère et sans raisons. Même si après avoir été consulté et avoir suggéré d'agir dans un sens, le contremaître reçoit instructions d'agir autrement, il doit suivre les instructions reçues sans récriminer. D'ailleurs, il doit se rendre parfaitement compte qu'en protestant il s'expose à fléchir dans l'estime de ses patrons et peut-être même à "saboter" son avenir.

Lorsque des changements sont décidés, le contremaître doit d'abord se bien renseigner sur leur portée et la nouvelle manière de procéder; ensuite, son devoir est de faire tout son possible pour favoriser la bonne marche du travail.

Voilà, assez succinctement exposés, quelques-uns des moyens qui favoriseront et entretiendront l'esprit d'équipe grâce au travail du contremaître.

—Louis-A. BELISLE.

ULYSSE STE-MARIE

Contracteur général

61, RUE ST-CLEOPHAS,

BEAUPORT

TEL. 3-0544

La Fabrication du Cidre

Louis P. de Gouy

Extrait du « Jour », (Montréal)

ETANT un fruit délicieux et sain, la pomme a toujours eu une grande influence sur notre existence. Un coup de dent dans une pomme (était-ce une pomme?), ce fruit défendu, fut la cause qu'Adam et Eve furent chassés du Paradis et devinrent des êtres humains au lieu d'anges... une pomme tombe d'un arbre et rebondissant sur le crâne dénudé de sir Isaac Newton (1642-1727), ce savant mathématicien anglais et grand philosophe de la nature, le lança dans le chemin de ses nombreuses découvertes, parmi lesquelles la loi des gravités et les propriétés fondamentales de la lumière... C'est une pomme qui amena indirectement, il est vrai, la chute de Troy... Une pomme placée sur la tête de son fils et percée d'une flèche rendit Guillaume Tell fameux et immortel. La pomme fait, depuis plus de 1,000 ans, partie intégrale des

mariages au Monténégro, et la légende, souvent plus vraie que l'Histoire, dont elle est l'essence, et qui n'en retient que ce qui vaut sans doute d'être retenu, dit que toute jeune mariée au Monténégro qui jette une pomme par dessus le toit de la maison de son époux aura beaucoup d'enfants... La pomme était en si grande faveur dans l'ancienne Athènes que sa consommation excessive fut la cause d'une loi interdisant aux jeunes mariés de ne croquer qu'une seule pomme à leur banquet de noces. On rationnait déjà à cette époque. Comme l'histoire se repète!

La pomme a toujours été connue dans tous les temps et par tous les peuples, quoique sous différents noms. Les Anglo-Saxons, l'appellent «APL», les Allemands «APEL», les Celtes «AVLAN», les Hindous «AB-PHALA», les Latins «POM-MUM», les Américains «APPLE» et les Français «POMME». Mais

qu'importe son appellation, on la croque à belles dents avec plaisir. On en fait de délicieux mets ainsi que de délicieuses boissons. En parlant de délicieux mets, nous connaissons tous le fameux chausson aux pommes des Normands, et à ce sujet l'Anglais satiriste et poète John Wolcot (1738-1819) a écrit un joli poème de sept stances dont voici la première partie:

Apple Dumpling and a King

«Very astonishing, indeed! Strange thing!»

(Turning the dumpling round, rejoined the King).

'Tis most extraordinary then, all this is,

It beats Pinetti's conjuring all to pieces.

Strange I should never of a dumpling dream!

But, Goody, tell me where, where, where's the seam?»

«Sir, there's no seam», quoth she

«I never knew

That folks did apple dumplings sew.»

«No! cried the staring monarch with a grin,

«How, how the devil got the apple in?»

Mais il n'y a pas que de bons mets obtenus de la pomme. Il y a le bon cidre, qui n'est rien moins que le jus de la belle et bonne pomme que l'on a laissé fermenter.

La fabrication du cidre est à peu près aussi ancienne que celle du vin. Elle est devenue la spécialité de certaines régions de la France, du Canada et des Etats-Unis, en France c'est la Normandie et la Bretagne qui en font le plus.

Il va sans dire que les procédés de fabrication et les produits obtenus sont aujourd'hui fort différents de ce qu'ils étaient autrefois. On utilisait à l'origine un matériel rudimentaire dont le principe toutefois est resté la base du travail tel qu'il s'effectue de nos jours. Une auge de pierre, formant chemin circulaire et dans laquelle se déplaçait par roulage une meule verticale dont l'axe était attelé à un manège, recevait les pommes qui se trouvaient ainsi écrasées. C'était le pillage. Les jus obtenus étaient recueillis et l'on procédait ensuite au pressurage dans de forts pressoirs en bois dont les deux plateaux

dépendaient de deux longues poutres de grandes dimensions dans lesquelles s'engageait une vis en bois taillée à la main. Cette vis, actionnée au moyen d'un cabestan, permettait de rapprocher les plateaux et d'obtenir le serrage des fruits, placés sur le plateau inférieur et séparés au moyen de lits de paille de manière à diviser la masse et à faciliter l'écoulement du jus. On avait de la sorte le pur jus.

L'opération terminée, les pommes étaient mises à tremper avec une certaine quantité d'eau et pressées à nouveau pour en extraire un jus moins riche dénommé petit cidre. Les deux sortes de jus étaient recueillies dans des tonneaux en vue de la fermentation. Celle-ci terminée, les cidres étaient soutirés, le petit cidre étant utilisé comme boisson courante, et le pur jus, souvent mis en bouteilles encore légèrement doux, était consommé dans les grandes occasions sous le nom de «cidre bouché».

Râpage et pressurage des pommes.—A l'heure actuelle, les grandes cidreries, devant assurer une production très impor-

tante, opèrent de la façon suivante.

Dès leur arrivée à l'usine, les pommes — de trois sortes; douces, amères et acides, donnant au cidre les premières leur parfum, les secondes leur saveur plus chaude et les autres l'acidité nécessaire — sont déversées dans des silos où elles acquièrent un degré de maturité secondaire dont l'effet est de développer certains principes odorants et de compléter la réaction de l'acide malique sur les matières amylacées et ligneuses du fruit pour les transformer en sucre. Les pommes vont ensuite aux salles de fabrication au moyen d'un canniveau hydraulique qui assure le lavage des fruits pendant leur transport et les débarasse des pierres auxquelles ils peuvent être mêlés. Les pommes arrivent ainsi à une râpe centrifuge comportant un tambour garni de lames de scie opérant le déchiquetage et donnant une râpüre très homogène. Celle-ci est laissée pendant quelques heures dans des cuves d'attente pour permettre son oxydation au contact de l'air, ce qui con-

tribue à donner au cidre une couleur ambrée particulière.

On procède ensuite au pressurage de la râpura au moyen de presses hydrauliques actionnées, soit individuellement par des pompes à haute pression, soit en batteries par accumulateur

hydraulique. Il existe deux sortes de presses: à piston supérieur et à piston inférieur. Les premières sont les plus employées car elles permettent une économie de temps très appréciable pour la sortie des marcs quand on lâche la pression.



E-J. CHARTIER & CIE ENRG.
CHARBON
ANTHRACITE
GALLOIS & AMERICAIN
COKE
22 ST. ROCH
2-6895

Pour ceux qui veulent sortir des rangs

AVEC la rareté de plus en plus grande de main-d'oeuvre que la guerre entraîne, jamais occasion plus belle ne s'est présentée aux hommes ambitieux qui veulent sortir des rangs.

Il y a en effet, à l'heure présente, une foule de situations qui ne demandent qu'à être occupées, notamment dans les usines. Nous avons parlé ces derniers temps des contremaîtres. Beaucoup d'ouvriers pourraient le devenir; il ne leur manque peut-être que fort peu de choses pour se qualifier. S'ils possèdent déjà la mentalité dont nous avons esquissé quelques traits au cours des précédents articles, voici comment ils pourraient, s'ils le voulaient, se qualifier pour diriger les autres.

Tout d'abord, pour sortir des rangs, il convient de posséder certaines qualifications. Il y a, dans chaque usine, beaucoup d'ouvriers capables d'exécuter le même travail. Mais on en rencontre toujours quelques-uns qui travaillent mieux que les autres. Pour aspirer à diriger, vous devez être de ceux-là. Vous devez même être un as — un homme dont le patron hésiterait beaucoup à se dispenser à cause de sa compétence, de son amour du travail bien fait, de sa rapidité en besogne.

Un métier est fait d'une dose considérable de pratique. Mais celui qui désire diriger doit joindre à cette pratique un peu et même beaucoup de théorie. Il ne suffit pas de savoir que telle chose doit être faite et qu'on doit l'exécuter de telle façon — il faut encore savoir "pourquoi" on s'y prend de telle façon plutôt que

de telle autre. Cette théorie du métier doit nécessairement s'apprendre avant qu'on vous choisisse. Pour le patron, ce sont les résultats qui comptent, et le contremaître qui connaît le "pourquoi" des choses sera plus en mesure d'améliorer ces résultats qu'un autre, qui se contente d'exécuter au jour le jour sa petite routine.

La routine d'un métier s'apprend à l'usine. On peut l'apprendre à regarder faire les autres et en pratiquant. La théorie s'apprend ailleurs — elle s'apprend aux écoles techniques ou dans de bons manuels. Malheureusement, nos manuels en langue française sont rares. Nous nous proposons d'en éditer quelques-uns prochainement, comme par exemple un manuel sur la menuiserie et la charpenterie, et un autre sur les installations électriques; l'Ecole Technique de Québec a publié l'ouvrage de M. Marc Giauque sur La Technologie de l'Ajustage Mécanique. Voilà autant de bons ouvrages qu'un futur contremaître pourra consulter avec profit, s'il ne suit pas les cours du jour ou du soir de l'Ecole Technique.

En plus de se documenter sur son travail, d'en connaître la théorie et la pratique, le contremaître doit avoir, avons-nous dit, l'amour du travail bien fait. Autrefois, nos artisans poussaient à un degré étonnant cet amour du travail bien fait. Ils étaient fiers d'eux-mêmes et de leurs oeuvres, et ils produisaient des choses étonnantes. Ils considéraient moins "la paye" que "la belle ouvrage", et pour des gens sachant à peine lire et écrire, leurs réalisations étaient vraiment remarquables.

Cette fierté du travail bien fait mérite plus de considération aujourd'hui que jamais. Des machines de précision ont remplacé les outils rudimentaires d'autrefois, et avec ces machines, un ouvrier soucieux de faire "parfait" peut aller beaucoup plus loin que tous ses prédécesseurs s'il se donne la peine de soigner ce qu'il fait. Soignez donc la précision. Soignez le fini. Ne vous gargarisez pas d'excuses. Si vous réussissez à demi, cherchez "pourquoi". Vous ne pouvez qu'y gagner. Vous amorcerez de la sorte des promotions, parce que vous donnerez confiance en votre savoir, en vos qualités, aux résultats que vous êtes capable d'obtenir.

Faites en sorte qu'on ne puisse jamais vous reprocher d'avoir mal exécuté une tâche. Un travail mal fait jette du discrédit sur la maison, risque de compromettre sa réputation et de diminuer le nombre de ses commandes. En temps de guerre, notamment, les exigences de l'inspection sont plus rigoureuses. Un morceau rejeté à l'inspection est souvent une perte nette; c'est une perte d'autant plus grande qu'elle représente une plus grande somme de travail et de matières premières. Les usines qui parviennent à n'avoir aucun "rejet" ont des chances beaucoup plus grandes d'obtenir la répétition des commandes ou des contrats plus considérables. La maison qui vous emploie ne peut continuer en affaires que si elle a des commandes ou des contrats. La qualité de votre travail peut, dans une large mesure, assurer la continuation et l'accroissement de ces travaux. —Louis-A. BELISLE.

Les affaires publiques

Jean-Pierre Després

Extrait du « Lac St-Jean », (St-Joseph d'Alma)

LES Canadiens-français ont une tendance très prononcée, trop prononcée même: celle de se mêler des affaires des autres. Il convient de se demander s'il ne serait pas avantageux d'orienter cette tendance dans une direction nouvelle — celle des affaires publiques. Nous nous expliquons.

A plusieurs reprises, nous avons déploré l'apathie de notre peuple pour les choses d'intérêt public. Il est vrai que nous avons la réputation d'être un peuple de politiciens. Cela est exact, si l'on entend par là que la politocaille nous intéresse énormément. Baptiste s'occupe de politique, vingt-quatre heures tous les cinq ans, c'est-à-dire le jour de votation. Ensuite, c'est le vide. Sans doute, il y a toujours des protestataires contre la politique officielle du gouvernement, mais il faut admettre qu'il s'agit d'une minorité remuante et que l'opinion pu-

blique exerce peu d'influence sur la politique, si elle n'est pas tout à fait inexistante. Et pourtant, *en régime démocratique l'opinion publique est d'une importance primordiale.* Nous avons déjà exposé plusieurs fois cette thèse et nous y revenons aujourd'hui afin de faire écho à une causerie que prononçait récemment M. Elliott-M. Little, gérant général de l'Anglo-Canadian Pulp & Paper Mills et ancien directeur du Service Sélectif National.

Dans une conférence qu'il prononçait devant les C.G.A. de Québec, M. Little a réclamé un intérêt plus prononcé de tous les Canadiens dans les affaires publiques, qu'il s'agisse des sphères municipales, provinciale ou fédérale. Après l'expérience qu'a eue M. Little à Ottawa (en passant, Ottawa se rapproche de plus en plus des méthodes préconisées par M. Little) ce dernier est en mesure de porter

un jugement basé sur des réalités. «*En me basant sur mon expérience, dit-il, je suis convaincu que la stupidité collective d'Ottawa n'est pas plus grande que celle du public...*» Et M. Little fait remarquer que bien des gens prétendent avoir des solutions pour toutes les lacunes dont nous souffrons sans avoir aucune connaissance réelle des problèmes dont ils parlent. Nous partageons entièrement l'avis de M. Little.

Après la guerre, notre population devra envisager la reconstruction de notre économie. La tâche la plus urgente sera celle de trouver *du travail* à tous les gens qui reviendront du front et à ceux qui auront quitté les usines de guerre. Ainsi que nous l'avons déjà expliqué *aucun plan d'assurances sociales* ne saurait tenir le coup sans l'embauchage intégral. Aussi importe-t-il de songer immédiatement à l'embauchage d'une proportion considérable de la population.

A ce sujet, M. Little partage l'avis exprimé par M. Purvie, à savoir «*que le problème de l'emploi sera réglé quand chacune*

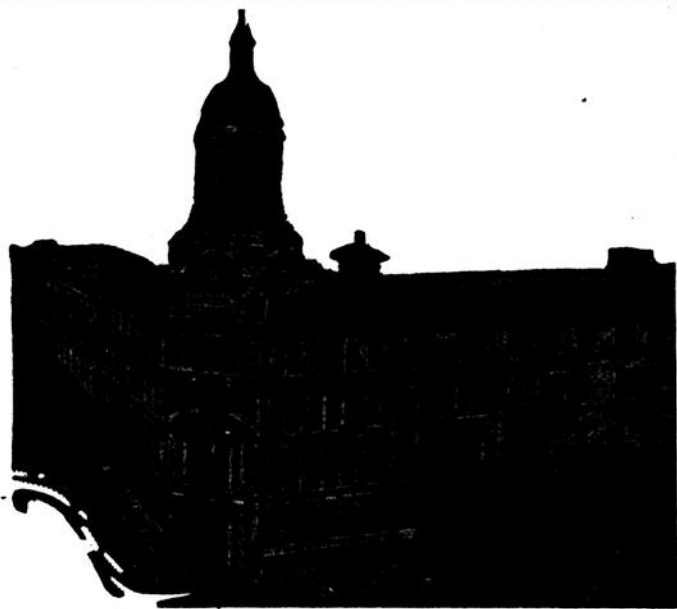
des administrations publiques, fédérales, provinciales, municipales, celle de la plus petite ville ou du plus petit hameau, travaillera à chercher la réponse en ce qui concerne son propre problème du chômage». Rappelons que plusieurs petites localités de la Nouvelle-Ecosse n'ont pas attendu les secours de l'Etat pour solutionner le problème du chômage; elles ont solutionné elles-mêmes leurs difficultés. Nous l'affirmons après avoir visité nous-même ces localités en 1938. Ces gens savaient s'occuper des affaires publiques. Population de pêcheurs et de mineurs, mais population mieux renseignée que certains professionnels de notre province dont le snobisme égale l'ignorance et la paresse, ce qui n'est pas peu dire.

Nous sommes d'avis que l'après-guerre sera tel que nous l'aurons préparé. Et c'est aux classes populaires, *en contact quotidien avec les réalités*, qu'il incombe de fournir les éléments de cette construction. En collaboration avec les techniciens et les experts dont les facultés créatrices n'ont pas été anihilées par les préjugés, les classes

populaires pourront rebâtir la Cité de demain si elles savent

dès aujourd'hui apporter leur intérêt aux affaires publiques.

Il ne suffit pas de nier une erreur; il faut affirmer, faire ressortir la vérité.



Ecole Supérieure de Commerce de Québec, Inc.

(affiliée à l'Université Laval)

Etudes couronnées par le BACCALAUREAT et par la
LICENCE en SCIENCES COMMERCIALES.

COIN COOK et AVENUE CHAUVEAU,

QUEBEC.

Le contremaître et la formation des apprentis

AUTREFOIS, et encore aujourd'hui pour bien des métiers, les artisans devaient acquérir "le tour de main" propre à leur branche d'activité. Ce n'est pas du jour au lendemain qu'un plâtrier apprend à manier dextrement la truelle, que le typographe peut connaître tous les secrets de l'imposition, que le mouleur sait préparer un moule impeccable.

Mais aujourd'hui, la machine envahit de plus en plus les divers domaines de l'activité industrielle. Au lieu de devenir des artisans, les ouvriers ont une tendance croissante à se muer en mécaniciens, parfois en simples surveillants de machines.

Il n'en reste pas moins que ces ouvriers doivent être formés, entraînés aux fonctions qu'ils sont appelés à remplir. Une machine ne peut produire constamment un bon travail si elle est conduite par un ouvrier insuffisamment préparé. De plus, un ouvrier qui ne sait pas "comment s'y prendre" devra faire quatre, six ou dix mouvements où deux ou trois pourraient suffire; il se fatigue d'autant plus vite et ne produit pas davantage. La qualité de sa production s'en ressent. Il est plus exposé aux accidents. Il est moins disposé à se laisser guider, à bien accueillir les instructions.

C'est au contremaître qu'il appartient souvent de former les nouveaux venus. Il n'est donc pas hors de propos d'indiquer ici de quelle façon le contremaître

doit particulièrement surveiller, assister et former ceux que son patron vient d'engager et de la sorte, rendre meilleur le rendement de ceux qui paraissent incapables de "faire mieux". La main-d'oeuvre est actuellement trop rare; les exigences de la production sont trop grandes et la mise en valeur de toutes nos énergies s'impose tellement qu'on ne saurait négliger la moindre chance d'augmenter le rendement sans dépense correspondante d'énergie. En outre, cette formation solide et durable, qui sera donnée à la main-d'oeuvre de guerre, ne sera sûrement pas perdue lorsque viendra le moment de transformer les industries actuelles en industries de paix.

La première étape à franchir, pour celui qui est appelé à montrer à d'autres, est de se préparer à montrer. Pour cela il convient d'abord qu'il connaisse à fond le travail qu'il doit enseigner. Ensuite, il doit savoir comment s'y prendre pour enseigner de la façon la plus directe, en employant le moins de mots possible et en exécutant lui-même le plus parfaitement possible les opérations qu'il est appelé à montrer. Son attitude à l'égard des nouveaux arrivants doit être sympathique en toute circonstance; il doit se montrer patient — très patient — et empressé à leur égard.

Ces principes, fort simples en somme, doivent être mis en pratique constamment par le contremaître, s'il veut réussir à former de nouveaux ouvriers tout en continuant à porter une attention efficace au fonctionnement de son département.

Il ne faut pas oublier en outre que l'art d'enseigner consiste, en grande partie, à se mettre à la place du

débutant, à essayer de comprendre ses réactions en face d'une tâche nouvelle et inconnue, à voir, en un mot, tout ce qui "l'embête", l'intrigue et contribue à le rendre maladroit. On ne saurait s'attendre à ce qu'il apprenne tout du premier coup, la première journée. Il convient plutôt d'analyser la tâche qu'il doit accomplir, de la diviser par étapes, c'est-à-dire de classer toutes les opérations dans l'ordre où elles doivent être accomplies, puis, ensuite, d'indiquer au commençant la meilleure façon d'accomplir chacune de ces opérations. Dans bien des cas — surtout si la machine à opérer est assez complexe — il faudra faire une liste de ces opérations. De la sorte, la marche à suivre sera toujours la même et chaque apprenti recevra les mêmes instructions. Cette méthode offre de plus l'avantage d'indiquer la rapidité plus ou moins grande des progrès accomplis par chaque commençant, et de juger ainsi de ses aptitudes à apprendre.

—Louis-A. BELISLE.

H. W. GODFREY, ENR.

COURTIER EN IMMEUBLES

Transactions immobilières de tous genres.
Terres boisées ou non, carrières, propriétés commerciales, etc.
Administration de propriétés. Perception de loyers, comptes, etc.

VENTE et ACHAT

Terrains Partout en Ville.

ASSURANCES GÉNÉRALES

Téléphone 4 - 0 9 8 1

250 ½ MARGUERITE BOURGEOYS,

QUEBEC



Téléphone 3-3956

C. H. LAVERTUE, A.P.A.

Comptable PUBLIC Accrédité
Accredited Accountant

Spécialité: Rapports d'impôts sur le revenu.

59. RUE ST-JOSEPH Suite 301 QUEBEC

PROCUREZ-VOUS—

L'Index des Manufacturiers

Grand format (9 x 12") 180 pages de 3 colonnes.

Prix: \$1.60 franco.

"LES AFFAIRES" — CP. 100, Station "B"—QUEBEC

L.-P.-R. THIBODEAU

IMMEUBLE EN GENERAL

Vente — Echange — Achat — Administration.

"Quelqu'un, quelque part, achètera ce que vous désirez vendre ou échanger si, par notre intermédiaire vous lui faites connaître vos intentions".

Voyez-nous, nous sommes à votre disposition.

325 BLVD CHAREST,

TEL. 3-5322

Résidence 4-2316